



Le courrier

N° 2

Mars 2008

Cartels Constituants de l'Analyse Freudienne

www.cartels-constituants.fr

*Association membre de l'Inter Associatif Européen de Psychanalyse
Association membre de Convergencia, Mouvement Lacanien pour la Psychanalyse Freudienne*

Siège social : 80, rue Ménilmontant 75020 Paris- tél. et fax : 01 42 54 39 84

Sommaire

Il faut que je vous dise... Michèle Skierkowski	3
Assemblée générale	
Compte-rendu , Lucía Ibáñez Márquez	5
Réglementer l'impossible	8
Journée du 30 mars 2008	10
Avant l'école, être « prévenant ». Oui, mais comment ? , Claire Colombier	12
Cabinet de lecture	
« A l'ombre du père », Delphine de Roux	18
« L'interprétation des meurtres », Dominique Lallier-Moreau	21
I-AEP	
Lettre du coordonnateur de la passe , Guy Ciblac	23
Petit compte-rendu de la coordination , M Skierkowski	24
Œdipe en Chine , Jean-Pierre Holtzer	27
Convergencia	30
Informations	
Conférence , Jean-Philippe Kempf	32
Journées de l'Acte Psychanalytique	33
"Actuel de la Shoah, témoigner de l'impensable en 2008"	38
Instances des CCAF	41
Bloc-notes	43
Annuaire	44
Agenda	49

Il faut que je vous dise...

Michèle Skierkowski

Oui, il faut que je vous dise. Depuis quelques temps, à chaque nouveau numéro du Courrier, je m'inquiète.

Je ne sais pas si vous l'avez remarqué, mais j'ai déjà diminué le nombre des courriers annuels ; nous sommes passés de 6 à 5... Et cela, faute de contenu.

Pour les deux précédents, j'ai craint un moment qu'ils ne se réduisent tout simplement aux annuaires et à quelques informations...

Le courrier est le bulletin interne de l'association ; il contient donc à juste titre des comptes-rendus, des informations, des annonces, etc.

Dans les années antérieures, il contenait aussi des textes écrits par les uns ou les autres ; le nombre de ces textes est en constante diminution ; je ne sais pas si vous le percevez...

En tout cas cela m'inquiète, j'en cherche les raisons...

Peut-être que je ne vous interpelle pas assez, qu'il faudrait vous solliciter davantage...

Peut-être ce vieux serpent de mer de l'inhibition est-il revenu ? Sommes-nous encore une fois aux prises avec cette représentation que seul un texte parfait, super intéressant, génial en quelque sorte vaudrait la peine d'être publié dans le courrier ?

Nous sommes une petite association, et donc nous nous connaissons un peu, ou nous le croyons, en tout cas assez pour imaginer les autres comme des lecteurs terribles.

C'est peut-être le même empêchement qui préside à nos assemblées générales, où nous nous bornons à régler les affaires courantes... Bien sûr, les AG sont faites pour ça, aussi...

Mais pas seulement. Nous avons un protocole qui nous permet d'échanger sur la pratique (le dispositif) mais nous n'avons rien inventé qui nous permettent d'échanger de manière plus théorique.

Que savons-nous de nos conceptions de la psychanalyse ? Que savons-nous du travail théorique des uns et des autres ?

Serions-nous une association de psychanalystes et non pas de psychanalyse ?

Nous avons su être inventifs en ce qui concerne la passe, le dispositif sur la pratique, alors pourquoi ne pourrions-nous pas l'être en ce qui concerne des échanges écrits ?

Le courrier ne pourrait-il pas être ce lieu ?

Je sais la déception de celui ou de celle qui donne un écrit pour le courrier et qui n'a aucun retour, aucun signe d'un lecteur.

"Est-ce que tu as eu des retours ?", me demande t-on . "On t'a dit quelque chose ?" Nothing !

Alors ces écrits, le plus souvent lettre morte, si nous nous en faisons les destinataires ?

Lorsque l'un ou l'une d'entre nous écrit un texte dans le courrier, un ou deux autres (je n'ose même pas imaginer un plus grand nombre) pourraient se charger d'y répondre, (commentaires, prolongements, discussions, etc.) dans le numéro suivant. Cela pourrait être le témoignage d'au moins une lecture, et écrire dans notre courrier pourrait alors être l'occasion de recevoir une réplique.

Ce n'est qu'une idée...

Peut-être en avez-vous d'autres ?

Assemblée générale

Compte-rendu de l'Assemblée Générale des CCAF

Lucía Ibáñez Márquez

Cela n'aura échappé à personne que le bureau aura manqué d'une certaine rigueur dans la préparation de la dernière AG. En effet nous n'avions pas pu nous réunir avant, ce qui a eu comme conséquence que certains points sont restés sans discussion entre nous.

Je voudrais juste rappeler qu'entre le colloque de Lille et le séminaire sur la passe, nous avons été, chacun d'entre nous assez pris d'une manière ou d'une autre dans l'organisation. Notre priorité avait été donnée à ces événements.

Après ce préambule que je clos, je reprends le déroulement de notre dernière AG.

Le quorum a été atteint avec 36 membres présents et 4 procurations.

Sean Wilder, notre président a ouvert l'assemblée en évoquant l'absence de notre collègue Jacques Teste décédé l'été dernier.

Par les témoignages de quelques-uns, nous avons retrouvé Jacques dans le souvenir. Nous savons qu'il n'a pas hésité à s'engager à différentes places dans l'association pour participer à la construction et au développement des projets qui se poursuivent encore aujourd'hui.

Nous accueillons trois nouveaux membres : Jean Philippe Kempf, Frank Gautret et Maryse Perrin.

Dans son rapport moral Sean a souligné la nécessité d'un temps du questionnement et d'enseignement dans l'après-coup du colloque de Lille et du séminaire sur la passe que nous venons d'organiser. Nous avons à penser la réorientation de nos dispositifs. L'exigence de l'inviolabilité de l'espace analysant-analyste en étant isolé de toute influence publique et institutionnelle (promotion par la passe) est le principe qui guide notre travail sur nos dispositifs ainsi que nos positions politiques dans la cité.

« Les CCAF ont inventé le dispositif sur les pratiques dans le but d'affirmer notre engagement dans la transmission de la psychanalyse et d'habiliter les CCAF vis-à-vis du pouvoir public. Dans le contexte du débat sur l'amendement Accoyer proposant la

réglementation des psychothérapeutes (les psychanalystes menacés d'être inclus dans cette catégorie), nous avons pris position publiquement en adoptant le texte « Réglementer l'impossible » (rédigé en octobre 2003 par « des analystes inscrits aux Cartels Constituants de l'Analyse Freudienne » ; voir sur notre site). Notre position : nous dénonçons à l'État la compétence pour définir et assurer la formation des psychanalystes. En cela nous suivons Freud (la seule qualification de l'analyste est son analyse dite « personnelle ») et Lacan (il n'y a pas d'être psychanalyste ; on remplit la fonction parfois, parfois pas).

Le refus de toute ingérence de l'État dans la formation et la certification des analystes se fonde aussi sur la considération que la règle fondamentale de l'analyse stipule que l'analysant dise tout ce qui lui vient à l'esprit. Cette exigence de liberté absolue de la parole implique que la parole puisse se dire sans sanctions ou bénéfices autres que ceux que produisent l'exercice même de cette parole.

Nous avons poussé la logique de cette position plus loin encore en affirmant — par les inflexions que nous avons données aux dispositifs de la passe et des groupes sur la pratique de l'analyse — que la cure psychanalytique ne doit pas être le lieu d'une promotion institutionnelle. Si la relation analysant-analyste n'est pas sanctuarisée par rapport aux pressions de l'État et des associations d'analystes, la sincérité de la parole analysante est en péril. » (extrait du texte de Sean)

Ce travail sur nos dispositifs se poursuit : nous avons à repenser celui des témoignages au cartel de l'adresse et du rendu des délibérations de celui-ci.

Michel Didierlaurent, trésorier a fait le rapport financier et obtenu quitus de l'assemblée à l'unanimité sauf une abstention. Cependant, les comptes arrêtés laissent percevoir des recettes et des dépenses encore en cours de comptabilité, notamment celles qui sont liées au séminaire Inter associatif que nous venons d'organiser. Le trésorier a aussi informé l'assemblée du fait que des membres et des correspondants de

l'association ne sont pas à jour de leurs cotisations. MD devra se charger de solliciter ces personnes pour leur règlement. Cette situation financière et la perspective d'amener à terme certains projets en cours ont été l'argument pour que le bureau décide de maintenir la cotisation 2008 à 300€ pour les membres et à 75€ pour les correspondants. Michel considère que le passage de la trésorerie devrait se faire à la fin de l'année comptable et non pas au milieu de l'année. Le bureau devra discuter de cette question.

Nous avons abordé le troisième point de l'ordre du jour relatif à la passe. Guy Ciblac coordonnant de la passe nous informe qu'il y a une passe en cours.

Eric Didier évoque les difficultés qu'il a pu entendre des rapporteurs quant aux jurys de passe :

-Les jurys ne s'accordent pas suffisamment de temps pour travailler.

-Une certaine connivence s'installe entre les membres du jury avant l'écoute des passeurs, alors que cela solliciterait plutôt une position de solitude.

Ces situations se réfèrent à une clinique singulière de la passe qui donne à entendre que chaque jury s'organise et fonctionne différemment. Mais elles soulignent aussi un manque de sérieux tout d'abord vis-à-vis des passants qui eux s'engagent et se risquent à la passe, puis, quant aux enjeux d'élaboration et de transmission de cette procédure.

Christian Oddoux estime qu'on n'accorde pas suffisamment d'importance au rapporteur. Celui-ci a une fonction importante dans l'écoute du jury mais aussi quant au retour qu'il doit faire celui-ci après avoir contacté le coordonnant. Après quoi retournant auprès de ce dernier, il peut donc lui faire part du déplacement auquel a eu à faire le jury.

Dominique Lallier-Morau a exprimé sa satisfaction d'avoir assumé la fonction de coordonnant de l'accueil. Durant son mandat, 15 personnes ont fait une demande pour entrer à l'association, 8 sont aujourd'hui membres et 5 n'ont pas donné suite.

Des nouveaux membres mais aussi des anciens nous ont parlé de leur accueil. Ils ont manifesté l'intérêt d'être accueillis par deux personnes, puisque cela implique deux rencontres avec des membres de l'association. De plus bien que référés à deux noms, certains n'ont été accueillis que par une personne.

Délégués à l'Inter associatif

Jean Pierre Holtzer considère que la participation du cartel des CCAF à la coordination de l'Inter a eu des effets sur celle-ci. Il nous a informés des prochains séminaires de l'Inter que je fais apparaître à la fin de ce compte-rendu pour plus de clarté dans l'agenda¹. Un site internet pour l'Inter est en train de se mettre sur pied.

Claire Colombier est restée sur sa faim, a-t-elle dit, quant au travail du cartel. Elle a exprimé sa satisfaction d'avoir participé à la coordination et de s'y être impliquée, notamment au comité éditorial qui travaille les publications de l'Inter et qui est coordonné par Gérard Albisson. Claire compte poursuivre pour un temps le travail qu'elle y a engagé.

Françoise Wilder nous a donné à entendre quelques éléments évocateurs du contexte politique à la coordination de l'Inter.

Les personnes à l'Inter associatif se reconnaissent par les rencontres à la coordination et lors des séminaires. Les représentants des grandes associations se considèrent les collègues des uns et des autres.

Il n'y a pas à l'Inter un travail particulier sur la question de l'Europe, mais il faudra peut-être à un moment donné étudier la position politique européenne de l'Inter.

Françoise a rappelé la procédure d'admission à l'Inter qui stipule deux ans de partenariat durant lesquels l'association candidate devra tenir le secrétariat pour 6 mois et organiser un séminaire. Une fois que ces conditions sont remplies, l'association devient ou pas membre à part entière de l'Inter associatif.

Dernièrement deux associations belges ont été admises et une association française a été refusée.

Nos délégués ont décidé de ne pas publier systématiquement au courrier les comptes-rendus de l'Inter associatif. Ceci parce que les comptes-rendus ne seraient pas toujours très clairs.

Délégués à Convergencia

Depuis le dernier Comité de Liaison Général à Paris, la situation politique à Convergencia reste délicate.

Lucía Ibáñez Márquez rappelle que, lors de cette réunion, la remise en question du CLF avait mis en évidence la difficulté des associations

¹ (se reporter aux rubriques I-AEP et Convergencia)

françaises à travailler ensemble. Ce contexte français a eu des effets sur les associations latino-américaines qui s'interrogent sur la suite à donner à ce Mouvement.

La position des délégués aux CCAF est de soutenir et de concrétiser un projet de travail avec la IPBA « Instituto de Psicoanálisis de Buenos Aires » et « la Escuela de Psicoanálisis Sigmund Freud de Rosario ». Ces associations travaillent particulièrement sur les différents dispositifs de transmission de la psychanalyse.

Nous allons proposer de travailler avec eux autour de ce point d'intérêt commun avec notre questionnement et notre mode de fonctionnement aux Cartels.

Serge Vallon propose d'intégrer à cette réflexion la dimension de l'interculturel en psychanalyse.

Nous avons un dispositif à inventer avec nos collègues latino-américains qui mobilise un travail tout d'abord à l'intérieur de chaque association et ensuite qui nous permette d'ici un délai raisonnable de nous rencontrer pour un partage de nos élaborations.

Dans la perspective d'intéresser plus largement des membres de l'association à ce projet, Pierre Eyguesier propose de faire état régulièrement dans le courrier des échanges établis avec nos associations correspondantes.

Nous avons procédé aux élections suivantes :

Au bureau

Christian Oddoux a été élu. Il s'est proposé à assumer la fonction de coordonnateur de l'accueil.

À l'Inter associatif

Françoise Wilder ne souhaite plus poursuivre son mandat de déléguée à l'Inter.

Claire Colombier a été désignée sortant par tirage au sort et elle n'a pas souhaité se représenter.

Michèle Skierkovski et Jean Philippe Kempf sont les nouveaux délégués à Inter associatif.

Pour rappel, les autres délégués à ce cartel sont : Frédéric Bieth et Jean Pierre Holtzer.

À Convergencia

Michèle Larnaud et Pierre Eyguesier ont démissionné de leur mandat.

Martine Delaplace et Jacques Nassif sont les nouveaux délégués à Convergencia.

Les autres délégués à ce cartel sont Serge Vallon et Lucía Ibáñez Márquez.

Au jury potentiel de la passe

Eric Didier, Christian Oddoux, Lucía Ibáñez Márquez et Danielle Allier ont été élus au jury potentiel de la passe.

Nous avons eu peu de temps durant l'après-midi pour étayer les propositions et projets.

Christian Oddoux a rappelé l'importance du travail à la passe quant à l'orientation des enseignements qu'il devrait opérer. Pourrions-nous envisager la perspective de considérer aux Cartels un troisième dispositif centré sur l'enseignement ?

Cette proposition a fait suite à la discussion autour de l'initiative d'une étudiante en psychologie qui a participé au séminaire de décembre sur la passe et qui a adressé une lettre au bureau en exprimant son enthousiasme.

Elle nous propose de diffuser dans son milieu étudiant les activités organisées par les CCAF, ce qui est une manière de nous faire entendre l'intérêt des étudiants pour un échange avec des praticiens de la psychanalyse différent de celui qui s'instaure dans le milieu universitaire.

Une proposition de travail avec le Groupe d'Etudes Psychanalytiques de Grenoble est en cours. Albert maître nous en donnera des nouvelles prochainement.

Le bureau a proposé une journée d'échange et de réflexion sur les dispositifs de pratique qui aura lieu le 30 mars de 9h30 à 16h à Paris. Le lieu est à préciser. Durant cette réunion, nous procéderons au tirage au sort des nouveaux cartels. Ceux qui sont déjà inscrits n'ont rien à faire, mais ceux qui souhaitent s'inscrire ou annuler leur participation sont priés de le communiquer par mail ou par courrier à Lucía Ibáñez Márquez: lucia.ibanezm@free.fr

Quant aux publications :

Michèle Skierkovski a déjà préparé une maquette pour l'édition des textes du colloque de Lille.

Guy Ciblac a pensé et proposé un dispositif d'écriture particulier pour recueillir les témoignages et réactions des participants au séminaire Inter sur la passe. Sa proposition sera jointe à ce compte-rendu. (*Rubrique Inter-Associatif Européen de psychanalyse*).

Réglementer l'impossible

Les membres du bureau ont souhaité que ce texte soit à nouveau publié dans le Courrier. Sa place y est d'autant plus justifiée que les décrets d'application réglementant la profession de psychothérapeute viennent d'être publiés. (CF . le site Œdipe qui les donne in extenso)

Dans ce temps que caractérise une tentative outrancière de réglementation de l'impossible, c'est l'intime que l'on cherche à soumettre à la folie administrative selon des critères de gestion industrielle. Ce texte s'adresse à tous ceux qu'inquiète la perspective de voir la psychanalyse vérifiée et contrôlée.

La situation actuelle semble s'organiser autour d'un savoir de maîtrise qui fait rupture avec les enseignements d'une histoire et d'une tradition reconnaissant à l'homme une part de mystère inaliénable. Nous pouvons aujourd'hui repérer les effets d'une telle rupture démultipliés par l'inquiétude de notre modernité. Pourtant, nous devons convenir que ni les tentatives d'encadrer la pratique de la psychanalyse, ni les tentatives d'en détourner la nature par des dilutions successives ou d'en masquer la cohérence par des assimilations diverses ne sont des éléments nouveaux. Ce que l'acte analytique touche de la relation humaine expose celui-ci, de façon récurrente, à ces tentatives que viennent facilement animer les volontés d'oubli.

Dès les premiers temps de la psychanalyse, tout espoir visant à trouver un accord ou cherchant à réunir l'ensemble des praticiens a été un échec. Les ruptures, les scissions se sont répétées et le paysage actuel, constitué d'un nombre important d'associations, témoigne de ce fait. Il semble exclu que l'on puisse les mettre toutes autour d'une même table. Cela peut être jugé préjudiciable mais nous devons l'admettre. Plus d'un siècle de référence nous a conduit à considérer l'impossibilité de penser la psychanalyse en termes collectivisables. Ni la formation, ni la théorie, ni même l'appartenance à une association ne sont les conditions d'existence de l'acte analytique. La formation sanglée dans les marques obligées d'un parcours pré-défini, la théorie offerte dans un semblant d'idéal peuvent nourrir l'illusion d'une homogénéisation de la chose analytique. Cette illusion peut se forger tout autant dans l'appartenance à une association que celle-ci soit petite ou grande, qu'elle soit de type familial ou qu'elle fasse place à une organisation plus démocratique. Si ces trois origines sont toujours activées lors des essais renouvelés de produire un bien commun,

en aucun cas il ne se trouve vérifié qu'elles puissent être les garantes qu'un acte soit un acte analytique.

Un acte analytique se définit d'abord par la règle fondamentale qui fait accueil au "ce qui vient à se dire". Ce cadre impose que soit assuré le secret, sans restriction aucune, de ce qui se trouve ainsi révélé. De la même façon, il doit être assuré que l'ouverture de cet espace d'énonciation se développe hors du contrôle et de la surveillance qu'induisent les idéaux. Il s'agit bien, pour le praticien, de ne pas mettre en jeu un savoir préexistant et d'accepter toutes les organisations de pensées y compris celles contraires à son propre idéal d'analyste. C'est cette liberté d'association qui organise la responsabilité du lien ainsi mis en jeu. Cette responsabilité engage donc deux parties l'analysant et l'analyste.

Un temps est nécessaire à cette mise en jeu. C'est celui qui conduit une plainte ou une souffrance à formuler sa demande. C'est celui au cours duquel se déploie le plus souvent une fiction médicale ou une fiction de savoir. La demande se pare des attraits de la maladie ou de l'ignorance. Cette période préliminaire est de durée variable. Elle peut être longue et même s'interrompre au moment même où elle pourrait aboutir à produire un analysant. Il peut s'y constater des effets que certains pourront nommer psychothérapeutiques. Mais c'est l'acceptation de prendre en compte la part qui est la sienne dans le malheur dont il se plaint qui va faire d'un individu-sujet un analysant.

L'analysant, à qui l'on doit un anonymat, demeure en position centrale et, à ce titre, ne saurait être considéré autrement que comme responsable et partie prenante de cet acte de parole. Dans ce sens, une psychanalyse ne peut être prescrite, imposée ni suggérée par un tiers. Elle suppose une mise en jeu de celui qui restera le seul à pouvoir affirmer s'il y a eu ou non pour lui de l'analyse dans l'aventure où l'engage sa démarche. Une telle démarche ne saurait en retour être figée par la complaisance qu'il y aurait à installer le demandeur dans une place infantilisée de victime ou dans une place de malade.

L'autre partie, en conséquence, qui ne saurait être repérée qu'au seul titre du lieu de

l'analyste, trouve sa responsabilité dans la liberté qu'il incarne à assurer ce passage à l'analysant. Mais il ne saurait trouver sa fin à substituer la fiction de l'analyste à celle du médecin. Il se doit d'incarner le toujours possible d'une nouvelle fiction, de rester attentif à ne point clore la dynamique fictionnelle dont les productions restent aux couleurs de la singularité. Il n'y a pas à atteindre de but, à se parer de ressemblance. L'analyste y tiendra sa place jusqu'au moment dont conviendra l'analysant pour le réduire à un reste. Ce reste devrait se limiter à ce qui subsiste de radicalement impossible : un être qui ne soit pas de fiction.

Ces éléments imposent à la fois des conséquences et des exigences.

- Il ne saurait y avoir de garantie universitaire ou professionnelle de l'offre analytique puisque celle-ci doit avoir l'exigence de ne rien anticiper d'une histoire que ne sauraient borner les limites inhérentes aux formes espérées d'un idéal de bonheur promis ou celles que sait si bien imposer la théorie scientifique lorsqu'elle définit les standards. La psychanalyse ne peut venir servir les expertises, les orientations ou les sélections. La spécificité de son acte la lie au temps de son geste.

- Il ne saurait y avoir de contractualisation de l'acte analytique visant à prédéterminer la forme aboutie de la démarche engagée, que cette contractualisation soit construite sous la forme d'un projet, d'une durée ou d'une tarification établis par avance. Les attendus de toutes les formes d'assurances sociales ou mutualisées se fondent sur du préalable. La justification même du contrat est de prévoir, de dire par anticipation ce que devront être la forme, le contenu et le résultat. La psychanalyse ne peut y trouver sa place.

- L'accueil fait à la demande ne saurait inscrire le symptôme dans une grille de type médical. Il l'inscrit dans un registre fictionnel qui exclut toute évaluation, estimation et codification qui seraient référées à une démarche diagnostique mais qui n'exclut

nullement l'élaboration critique de l'expérience obtenue. Ce qui se trouve ainsi exclu est l'accréditation que réclame toute demande initiale. Y accéder engagerait cette demande dans une impasse et témoignerait d'un oubli ou d'une méconnaissance : évaluation, estimation, codification ne sont que des fictions parmi tant d'autres. Les psychiatres, les psychologues ou les psychothérapeutes y sont confrontés de façon très active mais cette confrontation n'épargne ni les médecins ni les philosophes ni les éducateurs...

- Il apparaît ainsi que la psychanalyse ne saurait être considérée autrement que comme une œuvre de l'esprit dont il n'y a pas d'administration préalable. Tout au plus le ministère de la culture lui serait une meilleure terre d'asile que le ministère de la santé. Mais dans la mesure où la culture prendrait en compte la souffrance psychique, jusque dans ses formes les plus extrêmes, comme symptôme de l'humain dans le rapport conflictuel qui lie cet humain à sa langue et à son histoire et non plus réduite à une pathologie modélisable dans le champ médical. Faut-il souligner que la plainte humaine ou la souffrance, comme tout appel ou oraison, sont des termes recevables dans le champ de la psychanalyse ? Sortir du champ médical n'est pas tomber dans une pratique élitiste ou ségrégative. Ceux qui déclarent s'exposer à la fonction d'analyste ne sont nullement des adeptes du passe-droit qui s'excluraient du domaine d'organisation conflictuel auquel chaque humain est confronté. Ils soutiennent que leur pratique ne peut être réglée par anticipation et que nul n'échappe à ce que leur quotidien leur impose : il y a un lieu de l'humain qui ne souscrit à aucun préalable.

Nul texte ou législation ne saurait en protéger.

Ce texte a été rédigé en octobre 2003 par des analystes inscrits aux Cartels Constituants de l'Analyse Freudienne

PROCHAINE REUNION DES CCAF

Dimanche 30 mars

De 9h30 à 16h

A l'ESTS, 8 villa du Parc Montsouris

75014 Paris

(CODE : 257 A)

Nous vous invitons à participer à notre prochaine réunion pour :

1 -Questionner et repenser les dispositifs aux CCAF,

Le dispositif de la pratique et le dispositif de la passe, quelle articulation pour l'enseignement ?

2 -Faire le point sur le projet de travail avec le Groupe de Recherches Psychanalytiques de Grenoble.

IMPORTANT :

Durant cette réunion, nous procéderons au tirage au sort pour la composition de nouveaux cartels du dispositif de la pratique. Ceux qui sont déjà inscrits n'ont rien à faire, mais ceux qui souhaitent s'inscrire ou annuler leur participation au prochain tirage, sont priés de le communiquer par mail ou par courrier à Lucía Ibáñez Márquez lucia.ibanezm@free.fr

**Avant l'école, être « prévenant »,
Oui, mais comment ?**

Avant l'école, être « prévenant », oui mais comment ?

Claire Colombier

Les propos qui suivent trouvent leur origine dans un travail de quinze années comme psychologue clinicienne en crèches d'entreprise, auprès des enfants et des adultes, parents et professionnels qui en ont la charge.

Nous avons témoigné ailleurs de cette expérience¹ et nous nous proposons ici de mettre en évidence les aspects de ce travail qui peuvent concerner l'école de deux façons ; soit parce que la manière d'être avec les enfants évite que ne se développent chez eux des attitudes qui entraveront leur devenir scolaire, soit parce que cette manière d'être peut s'appliquer aussi à l'école, et tout particulièrement à l'école dite « maternelle ».

Ce faisant, nous exposerons notre manière de prendre en compte et d'interpréter l'objectif de « prévention » qui est celui des établissements d'accueil des enfants de moins de six ans..

RENCONTRER TOUS LES ENFANTS

Une première idée nous paraît essentielle, qui a d'ailleurs été une condition *sine qua non* que nous posons avant de nous engager à travailler dans un lieu. Il était essentiel pour nous de pouvoir rencontrer les enfants. Même au début de notre intervention, quand nous avions encore peu d'heures, nous avons organisé notre temps pour pouvoir, outre les réunions avec les professionnels², être présente dans les lieux de vie des enfants.

Il y a à cela plusieurs raisons. La première est qu'il n'y ait pas d'enfants « oubliés », qu'il soit possible de prêter attention au trop grand calme, à la trop grande « sagesse » d'un enfant « sans

histoire ». Nous avons été sensibilisés à cette question dans notre précédente activité de professeur d'Ecole Normale où nous nous étions particulièrement intéressés à l'école que l'on dit « maternelle ». Nous avons constaté que les enfants « signalés » étaient majoritairement des enfants qui perturbaient par leur comportement la vie de la classe. Des études du CRESAS³ confirmaient, hélas, cette constatation. Les difficultés risquaient donc de passer inaperçues si l'enfant restait calme, se faisait oublier. Dans ce même contexte, nous avons trouvé intéressant que certains membres des équipes des G.A.P.P.⁴, des psychomotriciennes en particulier, interviennent au niveau de l'école maternelle auprès de tous les enfants, qu'elles faisaient travailler en groupe restreint, au lieu de ne travailler qu'avec des enfants qui leur auraient été « signalés ».

Quelle que soit la qualité des observations faites par les professionnels, s'en tenir à leur discours sur l'enfant, c'est rester dans une situation où l'enfant « est parlé ». Le rencontrer, c'est pouvoir s'adresser à lui, et lui signifier qu'on est là pour l'écouter, s'il veut nous dire quelque chose. D'ailleurs, bien souvent, les enfants qui n'ont pas renoncé à être entendus vont se saisir de la présence d'une nouvelle personne pour dire ce qu'ils ont à dire, et cela peut déboucher sur un travail intéressant si cette personne est justement « quelqu'un à qui parler ». Telle cette petite fille qui m'avait littéralement « bouffée » lorsque j'étais venue dans sa « section »⁵, attitude qui, interrogée, avait permis de faire tout un travail, simplement dans des moments de jeu, pour qu'elle accepte enfin d'avoir été sevrée. Ou telle

¹ cf. Claire COLOMBIER *N'ayons pas peur des enfants* Editions Matrice 2006. la première partie de ce livre s'intitule « Violences d'enfants, violences d'adultes » et propose une approche des comportements considérés comme violents à travers de nombreux exemples cliniques. Après un intermède titré « Rencontrer sa peur », la seconde partie expose comment travailler pour ne pas susciter l'agressivité.

² Le féminin se justifierait car le personnel des crèches est un personnel exclusivement féminin à quelques exceptions près, qui sont très intéressantes et font espérer une évolution de cette situation.

³ Groupes d'aide psycho-pédagogique composés d'une psychologue scolaire, d'une rééducatrice en psychopédagogie, et d'une rééducatrice en psychomotricité. (Sont devenus ensuite les RASED)

⁴ Cahiers du CRESAS n°6 – 1972 (Je ne possède plus ce document et en donne la référence de mémoire, avec un risque d'erreur sur le n° sinon sur l'année).

⁵ Ce terme de « section » désigne une pièce ou un groupe de pièces où est accueilli par une petite équipe d'auxiliaires de puériculture un groupe d'enfants.

cette autre petite fille, qui, dès qu'elle me voyait, venait s'installer près de moi, et pleurait silencieusement en étalant son « ninnin » devant elle, ce qui a permis des rencontres avec elle et sa famille. Ou encore ce petit garçon qui se mettait à faire le clown dès mon arrivée, jusqu'au jour où (très vite) j'ai perçu la détresse derrière cette manifestation et où, aucun travail n'étant possible avec la famille, je lui ai proposé simplement des moments où il pouvait se calmer parce qu'il se sentait en sécurité.

Intervenir auprès de tous les enfants, pour le psychologue, c'est aussi se situer d'emblée en dehors de la psychopathologie, en considérant que tout humain peut formuler la demande d'être écouté. D'ailleurs, n'est-ce pas d'abord cela que demande un enfant, d'être entendu, plus que d'être aimé ? Bien des caprices, des difficultés éducatives tombent, si l'on adopte ce point de vue.

S'ADRESSER AUX ENFANTS

Encore faut-il préciser que s'adresser aux enfants, ce n'est pas seulement leur parler. De nos jours, s'il est encore des enfants qui n'entendent que des ordres, ou des cris, il en est beaucoup, beaucoup trop qui sont pris dans un flot de paroles, où tout est commenté, tout est nommé, tout est expliqué, mais sans que cela leur soit précisément adressé, avec toute l'attention que cela suppose, et sans qu'on leur laisse d'autre possibilité de réagir que d'obtempérer. S'adresser à un enfant, ce n'est pas l'informer pour qu'il suive sans difficultés, ce n'est pas tout lui dire, c'est d'abord être mentalement disponible à lui, et ensuite, tenter de mettre des mots sur des choses qui le concernent vraiment.

Ce point est particulièrement important. Si un enfant a eu l'habitude d'être pris dans un flot de paroles qui ne le concernent pas, il risque de ne pas se sentir plus concerné par ce qui se dit à l'école, d'autant qu'à l'école, l'instituteur s'adresse à tous les enfants à la fois, et ce n'est pas facile pour un enfant de réaliser que quand l'enseignant parle à toute la classe, il lui parle aussi à lui.

L'organisation du travail dans les crèches, doit permettre ces « moments privilégiés » où l'attention de l'adulte est centrée sur l'enfant. S'il y a eu (s'il y a peut-être encore) des crèches où l'on donne à manger à plusieurs bébés à la fois, l'idée que les moments de « soins » (repas, change...) sont des occasions d'une relation qui permette à l'enfant de se sentir soutenu, « contenu » est heureusement de plus en plus répandue. Seul le manque de personnel peut venir compromettre ce projet, mais le prix à payer est élevé, car un enfant qui n'a pas eu une relation de

qualité lors d'un repas ou d'un change, va ensuite pleurer car il n'aura pas un sentiment de sécurité.

Ce temps même bref d'attention privilégiée à un enfant reste important tout au long de la relation éducative. Qui n'a pas remarqué que l'élève butant sur une consigne, comprenait ce qui lui était demandé dès que l'enseignant s'était approché de lui pour lui demander ce qu'il ne comprenait pas ? Et Laurence Lentin⁶ considérait comme essentiel à l'apprentissage du langage à l'école maternelle, ces moments privilégiés, même très brefs, où l'enseignant s'adressait à l'enfant et à lui seul.

ACCUEILLIR LA VIOLENCE

Nous avons souhaité jusqu'ici insister sur les enfants dont on parle peu. Il ne faudrait cependant pas oublier ceux qui font parler d'eux et mobilisent tous les adultes qui, les voyant agir, craignent qu'ils ne deviennent des délinquants, et sont très déconcertés devant des attitudes qui leur paraissent ne pouvoir être dictées que par des mauvaises intentions, une volonté de nuire ? Or les enfants ne sont – ils pas considérés comme des innocents, autrement dits ceux qui ne peuvent pas nuire ?

La difficulté des adultes à accueillir les comportements considérés comme violents, et tout particulièrement les morsures, est telle que cette question s'est montrée prioritaire pendant toutes nos années de travail en crèche et nous l'avons choisi comme fil conducteur pour transmettre ce qu'est accompagner un enfant⁷. C'est un travail difficile, car la difficulté des adultes est si grande à accepter ces manifestations qu'on a parfois l'impression qu'il faut refaire tout le chemin à chaque fois, et qu'il est difficile de faire entendre que l'agressivité est une force de vie, si elle est accueillie et canalisée. Il est essentiel que lors des premiers gestes perçus comme « agressifs » ou « violents » qu'il manifeste, l'enfant ne soit pas regardé comme un enfant « malade », ayant un comportement anormal, mais simplement comme un enfant qui parle comme il peut, et qu'il convient donc d'entendre. Dans toutes les situations où nous avons été confrontés avec l'agressivité d'un enfant ou d'un groupe d'enfants, nous avons, avec les équipes, et quand cela était nécessaire, avec les familles, cherché ce que l'enfant ou le groupe d'enfants nous disaient de ce qu'ils étaient en train de vivre, considérant que toute manifestation non – verbale pouvait être mise en mots, et que seule cette mise en mots, même approximative,

⁶ *Comment apprendre à parler...* ESF (date ?) (Là encore nous citons la référence de mémoire)

⁷ Cf. Claire COLOMBIER *N'ayons pas peur des enfants*

voire inexacte, avait au moins l'avantage de signifier à l'enfant qu'on prêtait attention à ce qu'il cherchait à dire, même si par ailleurs tout un travail était entrepris aussi pour lui permettre de dire autrement ce qu'il avait à dire. L'attention portée à l'enfant, la mobilisation positive qu'il sentait autour de lui était à elle seule un début de solution.

UNE INSTITUTION « CONTENANTE », COMMENT ?

La possibilité d'accorder à chacun des enfants des « moments » privilégiés, suppose une organisation rigoureuse du travail, où chaque professionnel est au clair sur ce qu'il a à faire (types de tâches, et enfants sous sa responsabilité). La clarté des règles de fonctionnement est un élément essentiel pour tous, adultes et enfants.

Nous avons pu au fil des années constater que, lors des difficultés rencontrées, avec un enfant ou un groupe d'enfants, ou encore avec des parents, la première chose à faire était de s'interroger sur le cadre institutionnel dans lequel ces événements s'étaient produits. Le développement d'une grande agressivité dans un groupe d'enfants peut ainsi trouver son origine dans un changement d'aménagement du lieu de vie fait sans les enfants qui ont ainsi perdu tous leurs repères. Des difficultés au moment de la séparation le matin ont pu naître à la suite d'un changement dans la composition de l'équipe, changement non parlé, ni auprès des enfants, ni auprès des parents. Et dans le cas où les difficultés d'un enfant n'ont pas leur origine dans un dysfonctionnement de l'institution, l'attitude des professionnels qui l'accueillent peuvent ou non aggraver ces difficultés. Une attention particulière portée à l'enfant, la recherche d'activités qui peuvent l'aider, et bien sûr un soutien de l'équipe qui s'occupe de lui peuvent aider l'enfant à surmonter ces difficultés, alors que toute attitude tendant à rejeter la responsabilité sur les parents et à attendre la solution d'une prise en charge extérieure risque d'exacerber le problème.

Procéder ainsi, en tentant de définir des modes de fonctionnement susceptibles de faire place à chacun avec ses particularités, est une autre manière de se situer en dehors de la psychopathologie.

L'OFFRE D'ECOUTE

Adresse à chacun, affirmation que l'institution peut avoir un rôle aidant, ces deux principes nous paraissent particulièrement importants dans un contexte social où les professionnels sont invités à repérer le plus tôt possible de comportements considérés comme annonciateurs de troubles ultérieurs, en particulier de délinquance,

d'attitudes anti-sociales, comme si ces comportements avaient une origine purement endogène, totalement indépendante de la manière dont ils sont reçus par les adultes. Nous considérons comme non fondée l'idée qu'ils y auraient des « familles à risques », des « comportements à risques ».

« Pour nous, le seul risque est que les parents parlent, à leur façon, et ne trouvent pas d'espace d'échange pour dire leurs difficultés de parents. Pour nous, le seul risque, le principal risque est que les enfants parlent (et ils le font encore quand les parents ont renoncé à le faire) et ne trouvent personne pour tenter de les entendre. Il n'y a pas, quand on a affaire à des enfants « tout-venant » de gestes agressifs, destructeurs, il n'y a pas de repli sur soi, bref, il n'y a aucune conduite qui soit prédictive d'un trouble installé définitivement. Il y a seulement des manifestations non -verbales et verbales qui vont évoluer diversement selon la manière dont elles sont reçues. Et quand il s'agit d'enfants dont on va déceler qu'ils sont porteurs de handicaps, là encore, l'accueil qui leur est fait, la manière dont les échanges s'instaurent avec eux et leur famille, est déterminante dans leur devenir. L'offre d'écoute faite aux jeunes enfants, comme aux adultes qui en ont la charge, est pour nous le seul chemin possible de ce que l'on appelle « prévention », dans les lieux de la petite enfance, mais qui pourrait se nommer « éducation », pour en souligner la dimension tout simplement humaine »⁸

DEPISTAGE, PREVENTION, PREVENANCE

Car la prévention n'est pas le dépistage. Si la médecine peut envisager de diagnostiquer le plus tôt possible des maladies afin d'engager un traitement avant qu'il ne soit trop tard, si donc le pédiatre a aussi ce rôle de dépister certaines maladies chez les jeunes enfants, si le psychologue peut aussi rencontrer chez les enfants des troubles psychiques graves nécessitant une prise en charge, dans la majeure partie des cas, les problèmes qui lui sont signalés ne correspondent pas à des « maladies » qu'il faudrait éradiquer. Que rencontre-t-il en effet, ? Des problèmes de sommeil (motif numéro un de demandes d'entretiens des familles), d'alimentation, de « propreté », de « jalousie », de peurs, de « désobéissance », d'« agressivité »...De quoi s'agit-il d'autre que de problèmes que rencontre tout être humain dans son développement ? Peut-on faire une « prévention » de la vie ? Peut-on faire en sorte qu'un enfant ne soit pas jaloux du nouveau venu dans la famille ? Telle cette mère qui disait qu'elle était désespérée car elle avait tout fait pour

⁸ Cf *Comment apprendre à parler...*

que sa fille ne soit pas jalouse de son petit frère, qu'elle avait lu tous les livres, qu'elle avait dit tout ce qu'il fallait dire et que cela n'avait rien empêché. Elle avait tout fait, sauf justement d'écouter le désarroi de sa fille, sa peur de ne plus être aimée, tout sauf d'avoir pu s'interroger elle-même sur la jalousie qu'elle avait pu connaître et qui n'avait sûrement pas été accueillie, entendue, pour qu'elle veuille ainsi en éviter les ravages à sa fille. Ou encore ces parents qui voulaient divorcer mais qui voulaient savoir comment faire pour que cela n'ait aucune conséquence sur leurs enfants.

On mesure là qu'il ne s'agit pas de prévenir, au sens d'éviter, car la vie est faite d'épreuves, de passages obligés, mais d'être attentif, « prévenant », pour pouvoir accueillir ce que l'enfant a à dire de la situation qu'il vit. Cette prévenance se situe plutôt dans l'après-coup des événements, et permet d'apporter aux enfants, comme aux adultes, une aide s'ils ne peuvent sans cela surmonter les épreuves. Cette prévenance est très proche du sens que donnaient certaines auxiliaires, conscientes de l'importance de leur rôle, auprès des jeunes enfants, au terme de « soin ». Il ne s'agissait pas de « soins » au sens médical ou infirmier du terme (même si cela pouvait être présent), mais du soin au sens de « prendre soin de », « être attentif à », « to take care of », ou encore du « holding » dont parle le pédiatre et psychanalyste D.W. Winnicott.⁹

Dans le cas du psychologue en crèche, cette « prévenance » suppose qu'il ait fait connaître à chacun son rôle et l'aide qu'il peut apporter, qu'il ait formulé une offre, l'offre d'écoute, qui pourra susciter une demande.

QUE METTRE EN PLACE POUR QUE L'INSTITUTION SOIT « PREVENANTE » ?

Pour que la présence du psychologue¹⁰ suscite une demande, il apparaît nécessaire que le travail qu'il fait soit présenté à tous, et aussi que tous les moyens d'un accès direct soient mis en place.

La proposition d'une rencontre avec toute famille arrivant à la crèche est l'occasion de cette présentation. Ce rendez-vous permet aussi aux parents de poser des questions sur ce travail ou sur la crèche. Il permet aussi une première rencontre avec l'enfant.

L'instauration de « permanences » où les familles peuvent se présenter sans rendez-vous est un

moyen de faciliter la venue de parents, un peu hésitants, de même que la présence du psychologue aux moments d'accueil et de départ. Ensuite, tout au long du séjour des enfants à la crèche, des réunions sont proposées aux parents par le psychologue. Réunions permettant d'aborder toutes les questions se posent les parents, sans qu'ils aient forcément à parler directement de leurs difficultés. L'important est que, lors de ces réunions, le psychologue montre qu'il ne juge pas, qu'il y a une pluralité d'attitudes éducatives possibles et que son rôle est d'aider les parents à choisir leur manière d'éduquer.

Des réunions sont aussi organisées avec les professionnels de la crèche, réunions où l'on part de préférence des questions qu'ils se posent, et où il est important de pouvoir s'appuyer sur l'analyse de moments vécus ensemble dans les « sections ». Elles permettent une réflexion d'autant plus poussées que les auxiliaires des crèches sont partie prenante de l'élaboration du projet de fonctionnement de la crèche.

Au minimum, ces réunions permettent de parler de la perception que les différents personnels ont des enfants, et c'est une occasion de plus pour le psychologue d'interroger le fait qu'on ne parle jamais de tel ou tel enfant. Des auxiliaires l'avaient d'ailleurs si bien compris qu'elles avaient d'elles-mêmes fait le choix de parler de tous les enfants avec qui elles travaillaient, pour être plus attentives à leur singularité. On conçoit que dans une telle perspective, l'intégration d'enfants atteints de handicaps soit grandement facilitée.

Nous sommes là au seuil d'un autre type de réflexion, essentiel à la « prévenance » : réfléchir aux activités, qui, faisant sens pour les enfants, vont leur permettre de surmonter leurs difficultés éventuelles, de grandir. Tel ce petit garçon, en attente d'une prise en charge extérieure, avec qui l'on jouait à apprendre à freiner à temps le trotteur, plutôt que de se cogner dans les murs. Ou tel autre que l'on accompagnait patiemment dans le jeu qu'il avait inventé (au lieu de l'en réprimander) et qui consistait à faire tomber des crayons, et une fois qu'ils étaient dispersés sur le sol, à les ranger, bien serrés à côté des autres sur la table, avant de les faire tomber à nouveau. inutile de préciser que le jeu se terminait toujours sur un rangement.

L'organisation de la journée, la manière de passer d'une activité à une autre, en prenant le temps de finir une activité et de ranger avant de passer à autre chose, est aussi une manière de contenir des enfants dont on s'aperçoit souvent qu'ils sont « dispersés », faute d'être accompagnés dans leurs activités, d'être « bordés ».

⁹ cf. par exemple *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Payot (petite bibliothèque) p.24

¹⁰ Là encore le féminin pourrait se justifier, car les psychologues de la petite enfance sont en majorité des femmes, mais une majorité seulement. Pour ne pas alourdir le texte, nous adoptons ici, d'une manière que nous savons contestable, un « masculin » qui désigne la fonction.

La présence dans la crèche d'un psychologue qui n'a rien d'autre à faire que d'être là peut faciliter l'attention portée aux activités de chaque enfant, notamment lors des activités dites libres, c'est-à-dire, dont le point de départ n'est pas une consigne de l'adulte. Il peut également participer aux activités des enfants,, leur donnant une autre dimension. Par exemple, il peut lors d'un atelier de pâte à modeler, se mettre à faire des « monstres », ce qui va déclencher une activité similaire chez les enfants, mais aussi l'occasion de jouer avec ses pairs.

ET QUAND IL N'Y A PAS DE PSYCHOLOGUE ?

Ce que nous avons décrit plus haut correspond à ce que nous avons pu mettre en place dans les lieux où nous avons travaillé. Cela suppose d'avoir un temps suffisant de présence (de l'ordre d'un quart de temps pour une centaine d'enfants inscrits) et une sensibilité aux pratiques de l'institutionnel.

Mais si nous avons pu travailler ainsi, c'est que d'autres professionnels étaient dans cette perspective, et il n'est donc pas impossible d'élaborer un projet éducatif qui ait pour objectif l'attention portée à chacun, enfant ou adulte, la prise en compte de la singularité, et l'élaboration explicite de règles de fonctionnement, souples et modulables, mais ayant dans tous les cas fonction de repères sécurisants pour tous. Un certain nombre de lieux de la petite enfance réfléchissent à partir de l'expérience de Loczy¹¹ et suivent des formations avec l'association Pickler-Loczy. Il faut certes pour que cette approche soit opérante que ceux qui s'en inspirent se l'approprient et la réinventent de l'intérieur, en l'adaptant à des enfants qui ne sont pas des orphelins, mais ont une famille. Cela demande un travail important de soutien des équipes, qui sinon, appliquent mécaniquement , sans vraiment savoir pourquoi, et donc sans efficacité les principes qu'on leur a énoncés : « ici on fait comme ça »

Il me semble qu'on pourrait aussi s'inspirer, toutes choses transposées, des différents travaux de la pédagogie nouvelle, en particulier la pédagogie institutionnelle initiée par Fernand Oury¹² et développée dans d'autres lieux que l'école élémentaire, en particulier par le CEEPI¹³,

Ils nous ont d'ailleurs aidée dans notre approche du fonctionnement institutionnel. S'interroger sur « qui fait quoi, quand, comment, où, pourquoi, et avec quels moyens, », instituer des temps de parole permettant à chacun de critiquer/proposer, développer des outils qui permettent à chacun de cheminer dans les apprentissages à partir du point où il en est, tout cela est pratiqué depuis de longues années, résiste aux différentes réformes de l'école et pourrait inspirer tous ceux qui ont travaillé dans des lieux d'accueil de l'enfance.

L'étonnant est que cette approche qui permet de prendre en compte chaque enfant, là où il en est pour l'emmener un peu plus loin, qui permet de donner la parole aux enfants pour qu'ils soient acteurs dans leur éducation, qui permet qu'ils s'éduquent en même temps qu'ils s'instruisent, ne soit pas plus pratiquée. Peut-être parce que c'est une pratique exigeante pour celui qui s'y engage, qu'elle suppose une implication qui va au-delà du strict temps de travail,

parce qu'elle préconise une diversité de parcours dans une société où il semble n'y avoir qu'une seule course, et où ce qui compte, c'est d'arriver le premier et le plus jeune.

Etre prévenant suppose de ne pas souscrire aux objectifs de « formatage » qui tendent à être ceux de la société actuelle, où tout comportement dérangeant est stigmatisé pour être éradiqué, plutôt que d'être interrogé pour que la part de vérité qu'il énonce puisse être entendue.

Etre prévenant, c'est considérer chacun un par un, dans sa singularité, et lui proposer les moyens de se réaliser dans les limites qui sont les siennes.

NB : Cet article est paru en janvier 2008 dans la *Nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation* n° 40 (Editions de l'INS HEA) dont le dossier porte sur « Ces enfants qui perturbent : vers une école prévenante »

¹¹ David Loczy ou le *maternage insolite* CEMEA.

¹² Les ouvrages de Fernand Oury (avec la collaboration d'Aïda Vasquez) sont disponibles aux Editions Matrice. Le site de ces éditions propose aussi les publications de différents groupes de pédagogie institutionnelle.

¹³ Collectif européen des équipes de pédagogie institutionnelle (pour plus de détails, voir leur site).

Cabinet de lecture

« A l'ombre du père »...

Delphine de Roux

C'est portée par le plaisir et le grand intérêt que j'ai pris à lire cette correspondance entre Lou Andréas-Salomé et Anna Freud, que je propose ici la note de lecture qu'en a fait Bernadette Rancher-Gay.¹

Elle y indique fort bien la particularité de cette correspondance qui n'est pas dit-elle « une parmi d'autres », mais riche des différents niveaux de lecture qu'elle permet et de toutes les réactions, associations et questions qu'elle suscite chez le lecteur.

Parmi toutes les occurrences de lecture qui sont évoquées avec finesse dans cette présentation, la question du transfert à Freud, que nous avons mise au travail cette année dans notre groupe des Cartels de Montpellier, n'est pas la moindre.

Et comme le suggère l'auteur de cette note, « l'amour de transfert dévoilé ici à l'endroit de Freud comme père, psychanalyste et maître » ne se dénoue pas lorsque cesse cette correspondance, à la mort de Lou Andréas-Salomé, en 1937...

Lou Andréas-Salomé, Anna Freud
A l'ombre du père, correspondance, 1919-1937
Hachette Littératures 2006

« Cette correspondance ne laisse pas de nous surprendre et nous remercions ici Stéphane Michaud pour son travail remarquable de traduction et d'établissement de notes rigoureuses qui nous permettent ainsi de suivre pendant dix-huit ans l'élaboration de la pensée freudienne au travers du transfert de Lou Andréa Salomé et d'Anna Freud.

Cette correspondance n'est pas une parmi d'autres.

Elle a l'immense mérite de dépoussiérer un certain nombre de lieux communs qui gauchissent depuis des années la construction et la transmission de la recherche freudienne. De ce point de vue elle n'est pas sans lien avec la parution en français l'an passé de la correspondance de Freud à Fliess, correspondance intégrale, où le mythe de l'auto-analyse de Freud comme origine de la psychanalyse s'y trouve proprement déplacé. Freud y laisse entre autre ceci « L'auto-analyse est impossible, sinon il n'y aurait pas de maladie ». Ces correspondances témoignent chacune d'une question toujours vive pour nous, celle que W.Granoff qualifie de péché originel de la psychanalyse, l'enracinement de la psychanalyse dans la vie même de Freud.

La correspondance Lou Andréas-Salomé Anna Freud est unique au sens d'être à au moins trois, voire quatre avec la théorie qui y tient une place entière. En effet Freud y est omniprésent, sans cesse convoqué comme maître, comme père, comme analyste, en somme le transfert dans tous ses états. Ces différentes figures de Freud ainsi que ses interventions ne nous laissent pas sans troubles. En passant sur la scène de la publication, ces lettres à usage très privé nous livrent des éclats d'intimité souvent bouleversants, quelquefois drôles, toujours passionnants quant à l'histoire de la psychanalyse. Cette activité épistolaire organise une modalité relationnelle particulière, elle régule des proximités par trop érotiques et sensuelles. Impossible de ne pas être pris par le transfert de Freud à Lou « vous avez un regard comme si c'était Noël » ; il qualifie ses

¹ Bernadette Rancher-Gay est membre de la lettre lacanienne, une école de la psychanalyse. Cette note fait référence à une soirée librairie organisée conjointement avec l'Ecole de Psychanalyse Sigmund Freud à Paris le 17 Octobre 2007.

lettres de «fontaines de jouvence»... mais surtout la position de femme de Lou ne cessera de l'interpeller. Cette dernière, forte de ce questionnement, ne cessera pas non plus de discuter pied à pied avec Freud, dont elle pourra écrire finement «je ne pouvais pas être un fils dissident».

C'est probablement ce qui va fonder Freud à confier sa fille-Anna à une femme, non des moindres, Lou Andréas-Salomé. Ecrivain, intellectuelle, en révolte quant aux conditions faites aux femmes de son époque, elle exercera toujours sa liberté de penser comme celle d'agir.

C'est ainsi qu'Anna Freud rencontre Lou Andréas-Salomé ; une génération les sépare, mais dès la première lettre le ton est donné ; au « Chère Mademoiselle Freud, » s'ajoute un « j'ai déjà remplacé le très honoré par quelque chose de plus libidinal, pour parler freudien ».

« A coté des nécessités de la vie, l'amour est le grand éducateur ». C'est avec cette proposition de Freud que nous pouvons lire cette correspondance...Anna Freud notamment s'y révèle bouleversante dans sa rencontre avec la psychanalyse. Petite fille elle vivait la psychanalyse de son père comme une rivale à laquelle elle devait lui disputer l'attention...

Freud avant de la nommer « mon Antigone » l'appelait « mon aventurière », voire même « mon diable noir ». Anna lutta longtemps pour conquérir son indépendance de femme et de professionnelle. Tout au long de cette correspondance nous y lisons ce désir, ...particulièrement contrarié par la crainte affectueuse de son père qui, se disant dépendant d'elle, veut la garder près de lui. Ce n'est d'ailleurs pas une figure glorieuse qui se présente à nous ici.

La maladie de Freud, le cancer, réduiront définitivement les espérances d'Anna Freud quand à son installation à Berlin par exemple. Nous remarquerons que certains collègues et amis de Freud la soutenaient dans cette entreprise. Lou Andréas-Salomé tout à son amour transférentiel à Freud contribuera largement à ce sacrifice qui fera d'Anna-la-fille la garde-malade, puis la gardienne du temple. Nous le lisons ici sans détours et ce n'est pas sans évoquer explicitement pour le lecteur averti des choses du transfert ses douloureux éclats quand il est question de sa résolution. De ce point de vue, cet objet littéraire si particulier qu'est la correspondance, avec ses effets de coupure, ses oscillations, peut laisser croire au lecteur qu'il occupe la part de l'autre, ce qui a un certain charme...

Cette correspondance est unique aussi quant à son style ; authentique témoignage de la vie quotidienne des deux femmes, dont il n'est pas

certain que le terme de sœurs rende compte de leur affection, nous y voyons passer tous ceux qui remplissent nos bibliothèques. Nous les voyons vivre mais aussi mourir, car là encore l'idéalisation du passé pourrait être coupable de nous faire oublier que la maladie et la mort étaient omniprésentes. Il y est fait mention sans cesse et nous pouvons, un peu malgré nous, y voir Freud dévasté par le décès de ses proches Deuils, reconstructions, pertes, contournements, autant de points de doctrine douloureusement incarnés ici. Nous les voyons tous aux prises avec la vie quotidienne tant du point de vue privé que professionnel. Sources d'incroyables précisions ces lettres contribuent à l'histoire du mouvement analytique autant du coté des acteurs et de leurs pratiques que des vifs débats et des publications qui y ont contribué, le Verlag, l'Imago, le Zeitschrift etc...Les alliances, les doutes, les critiques, les conflits, les scissions, les chocs sont palpables.

Nous les voyons aussi aux prises avec la grande histoire, celle d'un contexte social et politique que l'on voit se préciser à chaque lettre davantage, et dont nous savons aujourd'hui la catastrophe qu'il produira. Nous y lisons les mouvements culturels, les mouvements littéraires, la psychanalyse peut et doit parler des œuvres d'art disait Freud ; le théâtre, les journaux, les mouvements féministes, les manifestes contre les lois ségrégatives, l'inflation, les solidarités entre analystes quant l'argent vint à manquer, le nazisme, l'exil enfin des analystes juifs...Ces témoignages excèdent leur temps historique pour éclairer entre autre la représentation du lien social qui lie les psychanalystes, si difficile à écrire aujourd'hui. L'appareil critique et les notes qui ponctuent ces lettres accompagnent notre lecture comme le riche encadrement d'un tableau très intime. L'ensemble produit son effet, nous sommes attrapés, impossible de s'éloigner

Même si ces deux femmes sont incontestablement différentes, ce qui n'est pas sans nous laisser perplexes quelquefois, en particulier les échanges nourris relatifs au tissage au tricot dont Anna enveloppe voire étouffe Lou, cette correspondance nous plonge sans filet dans la question de la transmission de la psychanalyse nouée aux mailles du transfert.

Si la théorie et les règles sont transmissibles, il n'en reste pas moins que la plus parfaite fidélité (supposée) se meurt comme une copie de tableau de maître.

Lou écrivait déjà à Freud : « la question se pose de savoir jusqu'à quel point l'objet de vos recherches, l'inconscient, ne porte pas en soi la nécessité de ne pas se laisser approcher autrement

qu'avec ces intermittences...car si scientifique que soit la méthode, lui, tendra toujours à vous échapper, comme le rêve échappe à la veille».

L'amour de transfert dévoilé ici à l'endroit de Freud, comme père, psychanalyste et maître témoigne d'un impossible dénouement. Sommes-nous si certains, soixante-dix ans après, d'avoir entendu l'énoncé d'O. Mannoni lorsqu'il écrit dans « Un commencement qui n'en finit pas » : « C'est à cause du silence sur les questions transférentielles que jamais une société de psychanalyse n'a psychanalysé les crises qui l'ont divisée » ?

Décembre 2007
Bernadette Rancher-Gay

L'interprétation des meurtres

Dominique Lallier-Moreau

Chers collègues

Dans ma douce Normandie, en attendant mes futurs patients, je réapprends à guetter le printemps.

Je ne souhaite à personne l'épreuve de l'île déserte, cet enfer sans les autres, mais je vous suggère la lecture, sous la couette ou sur le balcon, selon le temps, de *L'interprétation des meurtres* !

Un thriller psychanalytique, avec notre cher papa Freud en proie aux tourments de sa vessie et Jung en Méphistophélès !

A très bientôt

L'interprétation des meurtres

De Jed Rubenfeld

Editions : Panama

**Inter-Associatif Européen
de Psychanalyse**

Lettre aux participants au séminaire de décembre 2007

Guy Ciblac

Cher(e) collègue,

Nous sommes dans l'après coup du séminaire Inter-Associatif de décembre 2007. Notre association qui en a été l'organisatrice souhaite donner une suite à ce moment particulier. Nous pensons, en effet, qu'il serait utile de garder une trace de ces journées sous la forme d'une publication.

Le déroulement qui présida à la mise en acte de ce travail sur la passe ne se prête guère au recueil de textes qui correspondraient à des interventions classiques. Aussi, avons-nous pensé que nous devons tenter de maintenir à travers, à la fois, la forme et le contenu de cette publication quelque chose de l'originalité de ce séminaire.

Nous invitons donc chacun des participants qui le souhaite à y aller d'une production décalée visant à faire passer une pensée d'élaboration par une forme originale. Qu'entendons par production décalée ? Au fond, un texte qui n'aborde pas son sujet de front, qui tente de faire de son objet, un objet insaisissable, bordé, comme la dentelle se fait autour de quelque chose qui ne peut se dessiner, ou se révéler, qu'à partir de son bord. Alors, les formes multiples en sont imaginables : poétique, romanesque, épistolaire... Au gré de chaque désir.

Pour ce qui concerne la forme à donner à cette publication, nous pensons que ces productions ne doivent pas être signées du nom patronymique mais soit rester sans signature, soit porter la signature d'un nom d'auteur. Ceci dans la mesure où nous pouvons considérer que tout texte ici proposé serait un texte de passeur. Un comité de mise en page serait chargé de l'agencement de ces diverses productions. Enfin, nous proposons que cette publication édite la liste des présents à la fois comme participants et comme coauteurs du séminaire et de la publication, même s'ils n'y vont pas de leur plume.

Vos textes peuvent nous parvenir avant le 31 mars 2008 aux adresses suivantes :

Guy Ciblac 196, rue ancienne de Montmoreau 16000 Angoulême

Ciblac.Guy@wanadoo.fr

En vous remerciant de l'intérêt que vous voudrez bien porter à cette requête, nous restons dans l'attente de vos envois.

Bien cordialement.

Guy CIBLAC
Coordonnant de la passe au C.C.A.F..

Petit compte rendu de la coordination de L'I-AEP 2 février 2008

Michèle Skierkowski

Samedi matin

Passé un premier temps où il s'est agi de commenter les erreurs du compte-rendu de la dernière coordination, rappel est fait des prochains séminaires de l'I-AEP :

- **7 et 8 juin 2008** : le séminaire aura lieu à Lille et sera organisé par Le Cercle Freudien : « **Pourquoi des associations de psychanalyse ?** »

De psychanalyse et pas de psychanalystes, je souligne parce que j'ai compris que l'erreur ? lapsus ? avait tendance à revenir sans cesse...

Pour les suivants des modifications peuvent encore intervenir dans les intitulés, les lieux, etc.

- **6 et 7 décembre 2008** à Bruxelles : « Le psychanalyste ne s'autorise que de lui-même et de quelques autres » organisé par l'Acte Analytique.

- **6 et 7 juin 2009** à Bruxelles, « Les formations du psychanalyste » organisé par le Questionnement Psychanalytique

- **Décembre 2009** « La violence de la langue-des langues » organisé par la S.P.F.

- **Juin 2010** : à Copenhague autour de l'analyse laïque.

* * *

Françoise Wilder est venue dire qu'elle n'était plus déléguée des CCAF, ce qui a permis d'explicitier la manière dont les CCAF envisagent la fonction de délégué à l'I-AEP ; la procédure paraît un peu compliquée à certains...

* * *

Après-coup du Séminaire sur la passe de décembre 2007, organisé par les CCAF.

Rappel est fait de la proposition des CCAF en vue d'une publication des actes de ce séminaire et lecture de la lettre de Guy Ciblac par JP. Holtzer.

Puis la discussion s'engage ; (Je relève les points principaux ou qui m'ont paru tels, le compte-rendu officiel de la coordination sera certainement plus exhaustif).

Dans un premier temps, ce sont les modalités de l'organisation de ce séminaire qui sont questionnées :

- La place du coordonnant : c'est un des points de notre dispositif qui semble n'avoir pas été compris ou en tout cas qui a posé question : pourquoi le coordonnant sortait-il ? S'il fait partie du protocole de la passe, sa sortie pendant les témoignages lui a donné une place particulière qui n'a pas été comprise.

- Quelqu'un¹ s'étonne de ne pas avoir été sollicité pour participer au tirage au sort et par conséquent en est arrivé à la conclusion qu'il n'y avait que les participants à la procédure de la passe aux CCAF qui étaient concernés.

Nous réexpliquons donc que les participants étaient les personnes qui à une place ou à une autre ont participé à la passe commune aux CCAF, à Psychanalyse Actuelle, à Insistance, Cheng Du et Invencio.

La passe commune n'est donc pas quelque chose de très connu d'une partie des délégués à l'I-AEP.

- Puis c'est la fonction du rapporteur qui est interrogée :

Pourquoi ajouter un rapporteur ? Le rapporteur établit un rapport, dit l'un et un rapport, c'est un récit.

Le terme « rapporteur » accroche les oreilles, et chacun y va de ses associations et des petits dictons qui lui revienne : "Il n'y a pas de rapporteur sexuel".

« le petit rapporteur », "rapporter c'est plutôt moralement suspect"...

Rapporteur : « rapporte paquet sans ficelle » ;

¹ Pour le moment je ne connais pas encore les noms de tous les délégués(ées)...

Notons que ces questions, sous leur allure anodine de demande de précisions sur un point ou sur un autre, portent cependant sur les places nouvelles par rapport à la procédure de la passe telle que l'avait instituée Lacan avec la proposition de 67 (coordonnant, rapporteur). Pur hasard ?

Puis l'expression « passeur de la passe » dans la lettre de G. Ciblac ayant certainement frappé les esprits, la discussion se poursuit autour du séminaire lui-même :

De l'ensemble du séminaire il se dégage que beaucoup ont eu l'impression que chacun, de quelque place qu'il soit (passant, passeur, jury) parlait comme passeur. S'agissait-il d'être passeur de l'expérience de la passe ?

« Ça nous met dans procédure de la passe ».

« D'en parler en public, ça ne sera jamais une passe ».

« Ce protocole était aussi proche de la passe que possible mais ce n'est pas la passe ».

Dans le débat il y a alors une oscillation entre l'expérience de ce séminaire comme passeur de la passe et des craintes que le passage au public homogénéise toutes les places, --qu'il n'y ait plus que des passeurs--, et une question sous-jacente autour de ce qui serait une incapacité à inventer autre chose que cette procédure pour la transmission ; « qu'est-ce qui ne passe pas chez nous pour qu'on ne puisse pas en sortir ? »

Quelqu'un souligne alors que : « Du désir de l'analyste, on n'en a pas entendu parler ». « Peut-être ce n'était pas l'objet ? »

« Désir de l'analyste » : « on ne peut pas en parler, c'est une formation de l'inconscient », énigmatique, non ?

Quelqu'une raconte alors fort à propos l'histoire suivante : c'est un couple dont le mari soupçonne sa femme de ... quelque chose ! Mais il doute, il doute. Alors il s'arrange pour la surveiller alors qu'il lui a dit qu'il partait en déplacement. Il la voit se pomponner, mais il doute, il doute ; puis elle sort, prend un taxi, retrouve un homme, mais...il doute, il doute. Il les voit entrer dans un hôtel, mais tenaillé encore par le doute, il les suit, les voit prendre une chambre. Il les suit, voit la porte se refermer sur eux, il doute, il doute. Regardant par le trou de la serrure, il les voit se déshabiller, se mettre au lit...la lumière s'éteint... toujours ce doute !

Le samedi après-midi a été consacré aux projets de **colloques de l'I-AEP**.

(Les colloques sont organisés par l'ensemble des associations de l'I-AEP –contrairement aux séminaires qui sont organisés par une seule association). Les thèmes en sont préparés et discutés lors de la coordination de l'I-AEP.

Pour de futurs colloques, deux idées se dégagent :

- Actualités de « Massenpsychologie »
- Histoire de l'Inter

Actualités de « Massenpsychologie » :

Ce premier thème est soutenu par M. Jeanvoine, qui le déplie en soulignant que la relecture de ce texte permettrait de travailler le lien du politique et du social qui questionne les psychanalystes aujourd'hui. Cela permettrait de se demander en quoi l'héritage freudien est toujours d'actualité aujourd'hui ? Que pouvons-nous dire du symptôme actuel ?

La discussion va alors prendre forme autour de deux axes principaux :

- De quel lieu des psychanalystes se placeraient-ils pour faire le diagnostic du social ? Y aurait-il un "super-psychiatre" qui poserait le diagnostic ? Arrive alors la question de l'évaluation. Nous nous y opposons mais, dit l'un, sommes-nous capables d'autres paramètres ?

- La notion du social en clinique ne serait-elle pas abusive ?

Que peut-on en percevoir dans les cures ?

Les lois qui organisent le sujet sont-elles les mêmes que celle de la société ?

Dans quel état se trouve le moi aujourd'hui ?

Y aurait-il des critères d'évaluation du sujet de l'inconscient ?

La discussion a été vive et animée, preuve dira l'un que « le sujet prend », dans tous les sens de l'expression...

Proposition est faite que dans chaque association ce thème de travail soit proposé à l'ensemble de ses membres afin que des groupes de travail autour de ce texte de Freud puissent se constituer, de laisser les réflexions avancer et de faire le bilan de tout cela dans quelques temps (les modalités d'organisation seraient prises en considération à ce moment là).

L'histoire de l'I-AEP :

Cette idée de colloque avait été précédemment proposée par Michel Guibal qui n'est pas présent ce jour.

Le débat va tourner autour de : « faire l'histoire... Pour quel récit ? Pour quelle légende ? »

« Lorsque l'on commence à écrire son histoire, c'est dans un moment qui n'est pas quelconque, est-ce pour fonder un mythe, une mythologie...? »

A suivre donc...

Dimanche matin,

La coordination s'est déplacée...dans une salle de cinéma : mais là je laisse place à J.P. Holtzer...

Œdipe en Chine

Jean-Pierre Holtzer

La coordination de l'inter-associatif européen de psychanalyse réunie ce premier week-end de février a été invitée à assister à la projection en avant-première du film : Œdipe en Chine. Voici ce qu'en écrivait Maria Landau dans son invitation :

"L'histoire des psychanalystes français et du groupe psychanalytique de Chengdu existe depuis les années 2000, après l'ouverture qu'a réalisée Michel Guibal en allant travailler en Chine avec Huo Datong psychanalyste et dans une ONG Les Etoiles et la Pluie, un centre pour enfants autistes. Deux colloques internationaux en 2002 et 2004 et plusieurs rencontres par la suite, l'entrée du groupe psychanalytique de Chengdu à l'I-A.E.P et de nombreux collègues qui sont allés faire des séminaires et des contrôles à Chengdu ont tissé ces liens. Pascale Hassoun y a amené son travail auprès des enfants et a organisé le dernier colloque dont le thème portait sur « la maternité et la féminité ».

En 2002, « Les Productrices » qui produisent des films documentaires développent avec une réalisatrice, un portrait de Huo Datong intitulé « Un psychanalyste en Chine » ce projet n'est pas accepté par la télévision et la réalisatrice a cessé sa collaboration avec nous. Nous poursuivons ce travail d'écriture et de production avec Les Films du Bosco, ARTE est sollicitée, le thème du film est élargi à toutes les émergences de la psychanalyse en Chine. Le documentaire est réalisé par Baudouin Koenig et vient d'être terminé.

Michel Guibal a accompagné le réalisateur à Pékin et nous a fait rencontrer l'équipe, les enfants et les parents des « Etoiles et le Pluie ».

« Œdipe en Chine » (52')

Un documentaire écrit par Maria Landau, Viviane Dahan et Baudouin Koenig, réalisé par Baudouin Koenig.

Une coproduction Les Films du Bosco - Arte France. Avec la participation du CNC, du MAE (Affaires Etrangères) et le soutien de la PROCIREP- ANGOA.

Ce documentaire retrace le récit d'une aventure intellectuelle : psychanalystes, thérapeutes chinois et étrangers, réinventent la science psychanalytique au croisement des langues et des cultures, dans un

terrain encore inexploré. Aujourd'hui en Chine, parler de soi est une révolution qui débute à peine. Ce film est une porte d'entrée vers une Chine intime et culturelle au-delà des bouleversements politiques et socio-économiques... La quête de l'individu qui s'est emparée des Chinois va révéler, par strates le portrait d'une société en pleine transformation.

Ce film sera diffusé en juin 2008 sur Arte."

UNE REMARQUE SUR OEDIPE EN CHINE

Dimanche matin, la coordination de l'inter-associatif européen de psychanalyse (i-aep) s'est déplacée au cinéma Le Panthéon pour assister à la projection de "Œdipe en Chine", film tourné autour du travail de quelques analystes français et chinois. La question est pourquoi un film ? Michel Guibal, l'a dit très tôt dans la discussion qui a suivi, d'habitude, les analystes écrivent. Je vous propose ce qui me semble être un élément de réponse.

À peine trois semaines auparavant, j'avais été invité par des analystes orléanais à la projection d'un autre film de la chaîne Arte sur la psychanalyse en France : "Nos inquiétudes". Des analysants ou ex-analysants parlent de leur analyse. C'est un film, un vrai film comme ici, du cinéma. Le montage rigoureux est thématique ; la décision d'entreprendre une telle démarche, la personne de l'analyste, les effets, les rêves...

Justement les rêves. L'analysant qui parle raconte un de ses rêves :

"je suis sur une colline... je regarde une vallée où l'on cultive du riz... Vallée, riz... ma mère s'appelle Valérie..."

Œdipe en Chine maintenant.

Il y est raconté un rêve : Il y est question de montagne et d'arbre ; en le racontant à son analyste, la patiente discerne dans les idéogrammes qui signifient les images de son rêve (montagne, arbre) l'inscription graphique du nom de son amant.

Sûrement, si l'équipe du film s'est battue trois ans pour pouvoir le réaliser, c'est qu'un film lui paraissait nécessaire pour pouvoir transmettre cette entreprise freudienne, transmettre en nous rendant sensible les différences et celle-là me paraît de taille.

Augurons qu'on n'ait pas fini d'en parler.

Convergencia

Convergencia

24 au 26 juillet, Colloque sur « Corps et symptôme, inhibition et angoisse » à Recife, Brésil

Du 1 au 3 Août 2008 Réunion des délégués au Comité de Liaison Général à Puerto Alegre au Brésil

En 2009, Congrès de Convergencia à Buenos Aires, Argentine

Informations

L'association Art Terre
5 impasse Raymond Queneau Paris
75018
Tél 01 42 09 92 25

CONFERENCE SUR LE THEME
DU SECRET
L'INTENTION CACHEE

Par Jean Philippe Kempf membre des
CCAF

Le samedi 5 avril 2008 à partir de 19
H 30

Dans les salons du restaurant : "Les
Noces de Jeannette"

(angle 14 rue Favart et 9 rue
d'Amboise à Paris 2ème Métro
Richelieu Drouot ou Bourse ou 4
septembre)

19 H 30 accueil

20 h 00 PRECISE : début de la
conférence. Modérateur : Michel Le
Cavorzin, trésorier de l'association.

21 H Repas délicieux

Prix 40 Euros /personne

Places limitées réservation AVANT
le 18 mars, svp, postée à M. Le
Cavorzin 63, rue de La Polle – 50100
Cherbourg .

IVème Edition des Journées de l'Acte Psychanalytique
« L'analyste ne s'autorise que de lui-même ...et de quelques autres

IV colloque de l'ACTE PSYCHANALYTIQUE
28-29-30 mars 2008
Bruxelles, Théâtre-Poème
lacte@acte-psychanalytique.org

Les questions actuelles portent très souvent sur ce qui est scientifique et ce qui ne l'est pas, mais il apparaît également que le sérieux et le non sérieux se retrouvent de plus en plus dans les débats. A cela, il s'agit également de noter que "ce qui est supportable ou pas" occupe une place importante, mais laissée très souvent pour compte de "l'horreur".

La psychanalyse et ce qu'il en est "du psychanalyste" n'échappent pas à ces questionnements, et suscitent d'ailleurs de vives critiques. Et pourtant, il s'agit bien que ce ne soit pas n'importe qui, qui soit psychanalyste, ni n'importe comment.

Après la découverte freudienne suivie du "standard" établi des premiers instituts de formation, il y a eu la proposition de J.Lacan, à savoir "l'analyste ne s'autorise que de lui-même... et de quelques autres".

Quels sont les fondements de cette proposition ?
En quoi consiste cet acte et dans quelle logique ?
Qu'est-ce que s'autoriser ? De quelle autorité s'agit-il ? De quel rapport s'agit-il entre soi-même et lui-même d'abord, entre lui-même et les quelques autres ensuite ? Comment et en qui consistent les quels autres ?

Pour tenter d'apporter quelques élucidations à ces questions, il s'agira de faire place tant aux productions individuelles qu'aux témoignages, n'était-ce pas ce qui était en jeu avec le cartel et la passe ?

Nous tâcherons de continuer à rester dans un travail d'écriture et d'y élaborer les questions de topologie qui y sont corrélées. Celles –ci ont tout particulièrement suscité des questions quant à leur scientificité, leur sérieux et surtout leur supportabilité.

Pour ces journées, nous maintenons le principe d'y participe qui en fait proposition

VENDREDI 28 MARS 2008

9h30 : Accueil

10h-12h : Ouverture, Pierre Smet (AP, ELM)

- « *Scandale* », **Joseph-Lê Ta Van** (AP)
- « *Histoire de la formation psychanalytique* », **Didier Cromphout** (AP, Psynapse),
- « *L'acte psychanalytique* », **Michel Elias** (AP, Dimpsy)
- « *L'acte de l'artiste et celui du psychanalyste...* », **Pascale Champagne** (Ins)
- « *Autorités : tomber du ciel* », **Daniel Franco** (philosophe)

13h-14h : Conférence-débat:

- « *Une voix assourdissante* », **Frank Pierobon** (philosophe)
Président : Pierre Smet
Discutants : **Daniel Franco, Joseph-Lê Ta Van, Peter Dyck**

14h-17h : LOGIQUE ET TOPOLOGIE

- A propos de s'autoriser, **Michel Thomé**
- « *En quoi suis-je autorisé ?* », **Pierre Smet** (AP,ELM)
- « *Les formules de la sexuation* », **Peter Dyck**
- « », **Jean-Michel Mack** (sous réserve)

20 h 30 : SOIREE- DEBAT ET TEMOIGNAGES

Modérateurs : Pierre Smet et Joseph-Lê Ta Van

- Intervention de **François Monville, Damien Goor et Gaëtan Hourlay**
à propos de : « [*Bribes champêtres*](#) » et « [*Dans les franges du métier*](#) », cf. articles parus dans la Revue « Inflexions ».
- A propos du dernier numéro de leur revue *Hiatus*, **Mohammed Benmerieme, David Holland**
- « *S'autoriser « de peur que* » », **Jessie Cohen-Ganouna** (Dimpsy)
- **Jacky Zelinski**

SAMEDI 29 MARS 2008

9h30 : Accueil

10h-11h : AUTORISATION ET POLITIQUE

Présidents: Michel Elias et J.L.Ta Van

Discutants: Pierre Smet, ...

- « *L'institution et les discours* », **Evelyne Chambeau** (FCL-B)
- « *Qué Pasara ?* », **Brigitte Bataille** (Dimpsy)

11h-12h30 : AUTORISATION ET ACTE PSYCHANALYTIQUE

Présidents: Serafino Malaguarnera et Pierre Smet

Discutants: **Amin Hadj-Mouri** (AECF),.....

- « *L'auteurisation: Du s'autoriser à s'auteuriser* », **Bertrand-F. Gérard** (LLL)
- « *S'autoriser à être freudien quoiqu'on fasse* », **Jean-Pierre P.Holtzer** (CCAF)
- « *Un peu tôt* », **Yves Baton** (FCL-BW) (sous réserve)

12h30-14h : PAUSE DEJEUNER

14h-15h30 : QUESTIONS CLINIQUES

Présidents : Brigitte Devriendt, Peter Dyck

Discutants : **Pat Jacops** (GPP), **Michel Elias**,.....

- « *Autorisé par ses patients ?* », **Wim Galle** (GPP)
- « *Le désir d'analyste et ses sources anciennes* », **Katrien Steenhoudt** (GPP)
- « *La question de s'autoriser à partir de la psychothérapie institutionnelle* », **David Van Bunder** (GPP)
- « *Fonction des quelques autres dans un dispositif sur la pratique* », **Jean-Jacques Leconte** (AnF)

15h30-16h : PAUSE

16h-18h : LE PSYCHANALYSTE NE S'AUTORISE QUE DE LUI-MÊME....

Présidents : Didier Cromphout et J.L.Ta Van

Discutants : Pierre Dumortier, Daniel Franco...

- « *Ecrits capricieux* », **Roland Léthier** (ELP)
- « *L'Un-pudique* », **Dominique Guevenoux** (AECF)
- « *La direction thérapeutique et le pari démocratique* », **Didier Robin** (EBP)

- « *Les paradoxes de s'autoriser analyste dans l'articulation théorique de Lacan – La logique du Père mort et la compromission des Frères Ennemis* », **Laurits Lauritsen** (Kreds)
- « *S'autoriser, comme si c'était interdit...* », **Josette Hector** (Dimpsy)

CONCLUSION

- « ... », **Michel Guibal** (PA)

20h30 : DÎNER

**NB : Le dîner aura lieu à la brasserie « Le Houba », 75 Av. Houba De Strooper,
1020 Bruxelles.**

(métro

HOUBA-BRUGMANN)

**Veillez nous informer par email de votre présence à :
lacte@acte-psychanalytique.org**

DIMANCHE 30 MARS 2008

10h-13h : SEMINAIRE SUR LA PASSE

Président : Pierre Smet, Michel Elias

Discutants : Ariane Bazan (GPP), Peter Dyck (AP)

- « *Limites fondatrices de la qualification du psychanalyste -Formation S.G.D.G. (1969-2002)* » et
- « *Rendre compte de la pratique* », **René Lew** (Dimpsy)
- « *La disparition* », **Louis-Georges Papon** (AECF)
- « *La psychanalyse est-elle une escroquerie ?* », **Luc Richir**
- « *Intransmissible et inqualifiable* », **Serge Granier de Cassagnac** (AnF)

Abréviation des associations psychanalytiques ou autres dont font partie les intervenants à ce colloque, par ordre alphabétique :

AECF : Association d'études de la chose freudienne et de la logique de l'inconscient (Lille)
AnF : Analyse Freudienne (Paris)
AP : Acte Psychanalytique (Bruxelles)
CCAF Cartels constitutants de l'Analyse Freudiennes (France)
Dimpsy : Dimensions de la Psychanalyse (Paris)
EBP : Ecole Belge de Psychanalyse (Bruxelles)
ELM : Ecole Lacanienne de Montreal (Montreal)
ELP : Ecole Lacanienne de Psychanalyse (Paris)
FCL-B : Forum du Champ Lacanien de Bruxelles
FCL-W ; Forum du Champ Lacanien de Wallonie (Liège)
FCL-BW : Forum du Champ Lacanien du Brabant Wallon
GPP : Gezelschap voor Psychoanalyse en Psychotherapie (Gent)
Ins : Insistance (Paris, Bruxelles)
LLL : La Lettre Lacanienne, une école de psychanalyse (Paris)
PA : Psychanalyse Actuelle (Paris)
Kreds: Psykoanalytisk Kreds (Copenhague)

Lieu, horaire, inscription

Théâtre-Poème : <http://www.theatrepoeme.be>

30, rue d'Ecosse, 1060 Bruxelles

Tél. : +32 (0)2.538.63.58

Vendredi 28 mars 2008, de 9h30 à 17h30 et de 20h30 à 22h30

Samedi 29 mars 2008, de 9h30 à 18h

Dimanche 30 mars 2008, de 10h à 13h00

Participation : 7,5 € la demi-journée

7,5 € le déjeuner sur place

Des textes seront disponibles et téléchargeables sur www.acte-psychanalytique.org.

Merci de bien vouloir nous informer par email de votre présence à :

lacte@acte-psychanalytique.org

**« ACTUEL DE LA SHOAH,
TEMOIGNER DE L'IMPENSABLE EN 2008 »**

Journées organisées par l'association PSYCHANALYSE ACTUELLE

SAMEDI 12 avril de 18 à 21h
DIMANCHE 13 avril de 9h à 19h

ÉCOLE NORMALE SUPERIEURE
AMPHITHEATRE DUSSANE
45, rue d'Ulm - Paris 75005

ARGUMENT

Comment situer le moment *actuel* où le mot, le nom Shoah nous met chacun en place de témoin de son extension, et aussi de son inscription singulière dans la vie psychique, témoin de la levée possible du *silence* et du déploiement de la pensée sur ce qu'il s'est passé, d'en reconnaître aussi sa limite, sa part d'*impensable* toujours présente dans tout événement relevant du nom Shoah.

Le mot *Shoah* passe comme signifiant dans la langue par le film de Claude Lanzmann, qui le premier a su, par son écriture filmique, par son geste créateur, enlever la victime du monde des assassins, et donner un cadre au réel

des horreurs *sans nom* des disparitions collectives des Juifs d'Europe.

Les horreurs produites dans ce crime de magnitude sans équivalent pénètrent la langue, les langues, les savoirs, la création, la poétique de chacun, instaurant un rapport à repérer pour notre subjectivité et notre lien au politique et à l'histoire contemporaine.

Praticiens et créateurs de diverses disciplines sont ici sollicités pour interroger au plus vif de la parole, de la pensée, de l'image, les témoignages de ce qui reste irréductiblement inacceptable.

Shoah-film est "événement originaire". En ouverture de ces journées, avec la projection d'extraits de films, nous soutiendrons combien l'acte de création filmique rend contemporain dans l'actuel ce qu'il s'est passé.

Durant les journées, nous recevons **Batia Baum** : présentation du « Chant du peuple juif assassiné » d'Yitskhok Katzenelson (éd. Zulma) ; et **Kliclo** pour une installation : « écrit/traces/ déchirures », grâce et avec l'intervention du public.

Merci de diffuser cette annonce auprès de celles et de ceux qui sont susceptibles d'être concernés par les thèmes des Journées-Séminaire

PROGRAMME

EN AVANT PROGRAMME
SAMEDI 12 AVRIL DE 18 HEURES
A 21 HEURES

TEMOIGNER DE LA SHOAH, LE CINEMA

Modérateur de séance: Fred Siksou

Projections : extraits de films, chaque projection d'extrait est précédée par une présentation de son auteur/réalisateur et de son oeuvre.

À l'issue des projections communications des intervenants et débat avec les cinéastes et la salle.

Intervenants et discussion avec la salle: Barbara Hazan-Didier, Catherine Erman, Françoise Moscovitz,

Laura Koffler et « *Le regard qui bat...* »

Réalisateurs invités

- **Marceline Loridan-Ivens** « La petite prairie aux bouleaux »

- **Jean-Christophe Klotz** « Kigali, images contre un massacre »

- **Guillaume Moscovitz** « Belzec »

- **Rithy Panh** « S21, machine de mort khmer » (sous réserve).

Shoah, les deux parties, peut être vu/revu à la Cinémathèque Française les 1er et 2 mars à 14h.

Des bons de commande des DVD des films cités seront mis à la disposition du public

DIMANCHE 9 HEURES A 13 HEURES

Ouverture de la journée par Jean-Jacques Moscovitz (modérateur)

- **Président de séance Henri Cohen-Solal :**

présentation du programme de la journée

- **Richard Prasquier :** Président du CRIF : « Effets de la Shoah sur nos valeurs laïques et non laïques »

- **Daniel Shek :** Ambassadeur d'Israël en France (titre non communiqué)

Modernes».

- **Raphaël Haddad,** Président de l'UEJF:

"L'héritage politique de la mémoire de la Shoah pour les étudiants Juifs de France. Témoignage"

- **Claude Lanzmann:** (titre non communiqué) Cinéaste, écrivain, directeur de la revue « Les Temps -

Intervenants et discussion avec la salle: Judith Cohen-Solal, M-Laure Susini, Muriel Prieur, Nora Markmann, Patrick Landman, Abram Coën, Olivier Douville, Eric Didier, Michel Wolkowicz...

DIMANCHE 14 HEURES A 19 HEURES

- **Modérateurs de séance Anne-Marie Houdebine et Jean-Jacques Moscovitz.**

- **Père Patrick Desbois :** secrétaire de l'Episcopat pour les relations avec le judaïsme : « de l'effacement des traces dans le kommando 1005 à l'objet preuve des tueries en Ukraine, et en ex-URSS ».

- **Annette Wiewiorka,** historienne, écrivain : « Malaise dans la transmission ».

- **Yves-Charles Zarka:** philosophe, directeur de la revue *Cités*:

« La Shoah dans la vie intellectuelle en France »

- **Eric Marty :** Pr. de littérature : « Alain Badiou, la question de la Shoah ».

(A paraître 'L'engagement extatique, Sur René Char)

- **Intervenants et discussion avec la salle:**

Michel Guibal, Catherine Guillaume, Fernand Niderman, Muriel

Aptekier, Eugène Perla, Romain Kchouk, Marcel Drach, J-M. Ben-Kimoun ...

POUR UNE SUITE...

Ces journées seront suivies durant l'année d'un colloque où sera tentée l'approche de la Shoah pour percevoir comment la psychanalyse y est impliquée dans sa spécificité la plus radicale :

Maria Landau, Jean-Jacques Blévis, Nabile Farès, Bernard Toboul.

INSCRIPTIONS

L'inscription et le paiement de votre « Participation aux frais » sont IMPERATIFS PAR AVANCE.

Etudiants : entrée gratuite après inscription préalable et envoi de la photocopie de la carte d'étudiant à la trésorière de l'ass. en indiquant vos nom et adresse postale. Elle sera à présenter lors des journées.

P.A.F. : 30 € à régler par chèque libellé au nom de l'Association Psychanalyse Actuelle et à adresser en y joignant vos coordonnées (nom, prénom, adresse postale et Email) à:

Mme la Trésorière de l'Association Psychanalyse Actuelle 15, rue des Ursulines 75005 Paris.

Par carte bancaire, cliquer sur [Ou par carte](#)

[bancaire sur le site](#) puis cliquer sur 'inscriptions'

Rens : psyact@free.fr ou fax 01 4046 8207 en indiquant nom, , email, et **adresse postale**

Adresse postale pour que le carton d'entrée vous soit adressé pour le présenter à l'entrée des journées.

Instances des CCAF

Composition des instances des CCAF Janvier 2008

I. Les mandats électifs

1. Le bureau

La durée d'un mandat au bureau est de 2 ans, renouvelable 1 fois.

Le bureau est actuellement composé de :

Guy Ciblac, élu en janvier 2007, rééligible en janvier 2009 (coordonnant da la passe)

Michel Didierlaurent, élu en juin 2006, rééligible en juin 2008 (trésorier)

Lucia Ibañez Marquez, élue en janvier 2007, rééligible en janvier 2009 (secrétaire)

Christian Oddoux, élu en janvier 2008, rééligible en janvier 2010 (coordonnante de l'accueil)

Sean Wilder, élu en juin 2006, rééligible en juin 2008 (président)

Les fonctions (président, trésorier, secrétaire, coordonnant de la passe, de l'accueil, du dispositif) sont attribuées à l'intérieur du bureau et ne sont pas à proprement parler électives.

Rappel : par un vote de l'AG de juin 2007 il a été décidé de regrouper toutes les élections au cours de l'AG statutaire de janvier.

2. Délégués à l'Inter-associatif Européen de Psychanalyse (IAEP)

Frédéric Bieth,
Jean-Pierre Holtzer,
Jean-philippe Kempf
Michèle Skierkowski

Les mandats sont de 2 ans, renouvelables, dont deux remis au vote tous les deux ans.

3. Délégués à Convergencia lacaniana

Martine Delaplace
Lucía Ibañez Márquez,
Jacques Nassif
Serge Vallon.

Les mandats sont de 2 ans, renouvelables, dont deux remis au vote tous les deux ans.

4. Le jury potentiel de la passe

Mandats de 3 ans.

Eric Didier, Christian Oddoux, élus en janvier 2008

Danielle Allier, élue en janvier. 2005, sortante en janvier 2008 (1)¹ réélue en janvier 2008

Michel Didierlaurent, élu en janvier 2005, sortant en janvier 2008 (2)

Delphine de Roux, élue en janvier 2007, sortante en janvier 2010 (2)

Serge Hajlblum, élu en janvier 2006, sortant en janvier 2009 (3)

Lucia Ibañez Marquez, élue en janvier 2005, sortante en janvier 2008 (2) réélue en janvier 2008

Michèle Larnaud élue en janvier 2005, sortant en janvier 2008 (0)

Jacques Nassif, élu en janvier 2006, sortant en janvier 2009 (1)

Serge Vallon, élu en janvier 2006, sortant en janvier 2009 (0)

Sean Wilder, élu en janvier 2006, sortant en janvier 2009 (1)

¹ Le chiffre entre parenthèse correspond au nombre de tirages pour des passes effectives

Pour information, voici la liste des membres potentiels des jurys de passe des associations autres que les CCAF (en décembre 2007)

Invencio

Enza Appiani ; janv. 2003 ; (0)

Psychanalyse Actuelle

Jean-Jacques Moscovitz ; janv. 2003 ; (2)

Anne-Marie Houdebine ; janv. 2003 ; (2)

Barbara Didier ; janv. 2003 ; (2)

Insistance

Alain Didier-Weil ; janv. 2003 ; (0)

Gricelda Sarmiento ; janv. 2003 ; (1)

Jean Charmoille ; janv. 2003 ; (2)

Michel Guibal (Cheng Du)

II. Les fonctions vitales mais non électorives (sans durée de « mandat »)

Michèle Skierkowski, *Le Courrier*

Guy Ciblac, Bertrand Phésans et Michèle

Skierkowski : co-gestionnaires du site des CCAF.

Bloc-notes

*Le prochain **Courrier** paraîtra ...
En juin 2008
Michele.skierkowski@free.fr*

*Nous avons accueillis deux nouveaux membres :
- Geneviève Abeccassis et Vincent Butin*

Annuaire

Annuaire des membres de l'Association Mars 2008

Mme ABECASSIS Geneviève

1469, rue de Las Sorbes Bât. A 34070 Montpellier
Tél. : 04 67 45 49 26
Tél. Mobile : 06 82 58 45 36
E-mail : abecassis.genevieve@numericable.fr

Tél. : 01 43 79 35 27

Fax : 01 43 79 35 27

E-mail : clairecolombier@wanadoo.fr

Mme ALLIER Danielle

Prof. : 223 C, rue du Triolet., 34090 Montpellier
Tél. : 04 67 61 17 85
E-mail : d.allier@wanadoo.fr

M. AMESTOY Christophe

Prof. : 35, rue Debelleyne
75003 Paris
tel. : 01 42 78 31 84
Privé : 18, rue des Renouillères
Saint Denis 93200
Tél. : 01 42 43 63 70
E-mail : jc.amestoy@cegetel.net

M. DARCHY Jean Michel

Prof. : 2, rue N.D. des sept Douleurs
Résidence "Le bon pasteur" Bât. D
84000 Avignon
Tél. : 04 90 85 67 78
Privé. : 28, rue V. Vangogh 84 310 Morières les Avignon
Tél. : 04 90 31 12 26 - Fax : 04 90 33 51 50
Tél. mobile : 06 14 49 81 30
E-mail : jmdarchy@hotmail.com

M. BARTHELEMI Michel

Prof. : 22, rue de l'Argenterie, 34000 Montpellier
Tél. prof. : 04 67 60 83 34
Tel privé : 04 67 60 98 91
Fax : 04 37 60 74 03
Tél. mobile : 06 20 61 67 15
E-mail : barthelemi.michel@wanadoo.fr

Mme DEFRANCE-LEMAY Maryse

84, rue Carnot, 59200 Tourcoing
Tél. : 03 20 25 20 10
E-mail : defrance.maryse@orange.fr

Mme BEAULIEU Agnès

Prof. : Le Savot et Les Blaches, 26170 Merindol-les-Oliviers
Tél. : 04 75 28 77 95
Tél. mobile : 06 67 79 64 41
E-mail : beaulieua@wanadoo.fr

Mme DELAPLACE Martine

Prof. : 57, rue Caulaincourt, 75018 Paris
Tél. : 06 62 05 94 45
E-mail : martinedelaplace@free.fr

M. BIETH Frédéric

Prof. : 21, rue au Maire, 75003 Paris
Tél. prof. : 01 42 77 22 12
Tél. : 01 44 61 75 13
E-mail : frederic.bieth@free.fr

M. DELOT Daniel

Prof. : 585, avenue des Déportés, 62251 Hénin-Beaumont
Tél. : 03 21 20 00 97
Privé. : 162, rue de l'Abbé Bonpain, 59800 Lille
Tél. : 03 20 31 04 27
Fax : 03 21 49 80 10
E-mail : ddelot@nordnet.fr

Mme BONNEFOY Yvette

48, rue de la Glacière, 75013 Paris
Tél. : 06 08 99 76 33
E-mail : bonnefoy.yvette@orange.fr

M. DEMANGEAT Michel

39, rue Charles Monselet. 33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 81 30 05

Mr BUTIN Vincent

22, rue Gambetta 31390 Carbonne
Tél. : 06 10 49 29 94
E-mail : vincentbutin@hotmail.com

Mme DENECE Estelle

150, bd du Montparnasse, 75014 Paris
Tél. prof. : 01 43 21 11 07
Tél. privé : 01 46 64 22 16
E-mail : estelledenece@aliceadsl.fr

M. CHOUCHAN Pierre

31, rue du Fossé
78600 Maisons LaFitte
Tél : 01 34 93 92 32

Mme De ROUX Delphine

résidence Le Lèz, Bt B.
14, rue des Roitelets, 34000 Montpellier
Tél. : 04 67 72 86 78
E-mail : delphine.deroux@club-internet.fr

M. CIBLAC Guy

196 bis, rue Ancienne de Montmoreau, 16000 Angoulême
Tél. : 05 45 61 71 61 et 09 61 22 80 93
Tél. mobile : 06 08 40 00 32
E-mail : Ciblac.guy@wanadoo.fr

M. DESROSIERES Pierre

26, rue des Écoles, 75005 Paris
Tél. prof. : 01 40 51 71 25
Tél. privé. : 01 40 51 71 60
Fax. : 01 45 21 49 15

Mme COLLET Catherine

11, rue Georges Brassens
31200 Toulouse
tél. : 06 14 12 45 88

M. DIDIER Éric

5, rue du Chevalier de la Barre, 75018 Paris
Tél. : 01 42 23 30 73
E-mail : jeanericdidier@yahoo.fr

Mme COLLIN Nadine

18, rue Marie Curie 78990 Elancourt
Tel : 01 30 62 41 64
Tél. mobile : 06 07 38 06 41
E-mail : nadinecollin@aol.com

M. DIDIERLAURENT Michel

Prof. : 17, rue des Minimes, 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 19 23 92 - Fax : 04 73 19 23 91
Privé. : 3, place Michel de l'Hospital, 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 91 18 88
E-mail : michel.didierlaurent@wanadoo.fr

Mme COLOMBIER Claire

58, rue de Crimée 75019 Paris

Mme DURAND Isabelle

Prof. : 45, chemin des Grenouilles

38700 La Tronche
Tél. : 04 76 18 22 30
Privé : 52, rue Auguste Renoir
38420 Le Versoud
Tél. : 06 13 04 65 03

M. EYGUESIER Pierre
Prof. : 32, rue d'Orsel, 75018 Paris
Tél. : 01 42 23 24 13
Privé : 80 rue Ménilmontant 75020 Paris
Tél. et fax : 01 42 59 76 38
E-mail : klikei@libertysurf.fr

Mme FRANCHISSEUR Marie-Françoise
Le Sévigné, 114, avenue de Royat, 63400 Chamalières Royat
Tél. : 04 73 35 88 28
E-mail : franchiseur@wanadoo.fr

M. GAUTRET Frank
185 bd Vincent Auriol esc.32
75013 Paris
tel : 01 45 84 59 86
Tél. mobile : 06 14 10 54 81
E-mail : frank.gautret@free.fr

M. GENIN Yves
22, rue de Bellechasse, 75007 Paris
Tél. : 01 47 05 28 59

M. HAJLBLUM Serge
11 bis, rue du Val de Grâce, 75005 Paris
Tél. prof. : 01 46 34 15 44
E-mail : sh44@free.fr

Mme HERAIL Claudine
4 rue des Roches rouges
34 080 Montpellier
Tél. : 04 67 03 38 09
E-mail : claudine.herail@club-internet.fr

M. HOLTZER Jean-Pierre
44, rue du Colombier 45000 Orléans
Tél. et fax : 02 38 62 13 39
Tél. mobile : 06 80 02 43 27
E-mail : jean-pierre.holtzer@wanadoo.fr

Mme IBANEZ-MARQUEZ Lucia
Prof : Palazzo Del Rialto 207, 8 rue des Consuls Port Ariane,
34970 Lattes
Tél. : 04 67 15 35 62
Priv. : Château le Villarel, 34190 Brissac, Ganges
Tél. prof. : 04 67 73 42 81
E-mail : lucia.ibanezm@free.fr

Mme JAEGER Anne
Prof. : 19, rue Condorcet, 84 100 Orange
Tél. : 04 90 34 66 08
Tél. mobile : 06 09 59 07 63
E-mail : ajzpeda@wanadoo.fr

M. KEMPF Jean-Philippe
11, rue Simon Derevre, 75018 Paris
Tél. : 01 42 55 07 44
Mobile : 06 82 81 96 82
jphkempf@wanadoo.fr

M. LADAS Costas
188. 13d. Jean Mermez, 94 550 Chevilly-Larue
Tél. prof. : 01 46 61 41 78
Mobile : 06 62 24 61 38
E-mail : c.ladas@orange.fr

Mme LALLIER-MOREAU Dominique
Prof. : 5, place du Champ de foire
53 110 Lassay les Châteaux
Tél. :
Privé : Résidence les Greniers de la Gâtinière
Appt. 10 – 15, bd De la Gâtinière
61 140 Bagnoles de l'Orne
Tél. : 02 33 38 07 99
Portable : 06 65 45 09 58
E-mail : LALLIER-MOREAU@wanadoo.fr

Mme LARNAUD Michèle
514, rue de l'Aiguelongue, 34090 Montpellier

Tél. et fax : 04 67 63 28 20
E-mail : michelelarnaud@orange.fr

Mme LE NORMAND Martine
6, quai des Marans, 71000 Macon
Tél. Prof. : 03 85 39 14 45
E-mail : martine.le.normand@orange.fr

Mme LE VAGUERESE Dominique,
2, rue Bourbon le Château, 75006 Paris.
Tél. : 01 43 54 89 20.
E-mail : levaguerese.dominique @neuf.fr

M. MAÎTRE Albert
Prof. : 23, Bd du Maréchal Leclerc, 38000 Grenoble
Tél. et fax : 04 76 44 22 69
Priv. : 32, route de Saint-Nizier, 38070 Seyssinet
Tél. : 04 76 49 16 60
E-mail : albert.maitre@wanadoo.fr

Mme MARTIN-SAULNIER Janine
20, rue Miguel Mucio, 66000 Perpignan
Tél. : 04 68 55 15 01

M. MASCLEF Claude
104. 13d. P. Vaillant Couturier 59065 Auberchicourt
Tél. : 03 27 92 65 49
Fax : 03 27 94 09 52
Tél. mobile : 06 99 30 63 28
E-mail : cmasclef@hotmail.com

M. MINOIS Lionel
BP 127 11, Magenta, 98800 Nouméa
E-mail : cminois@offratel.com

Mme MORAN Géo
76, Fbg. Bonefoy
31 500 Toulouse
Tél. : 05 61 11 77 53

Mme MOSSÉ Catherine
121, rue Fontgieve, 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 37 39 00

M. NASSIF Jacques
15 bis, rue Rousselet. 75007 Paris
Tél. : 01 43 06 86 21
Fax : 01 43 06 86 54
E-mail : lien@jacquesnassif.com
Doctor Ferran 24 7°-1. 08034 Barcelone
Tél. : 93 204 33 18
Fax : 93 280 60 39

M. ODDOUX Christian
Prof. 1 :26, rue Lemerrier, 75017 Paris
Tél. prof. 1 : 01 43 87 66 38
Tél. prof. 2 : 03 85 33 21 53
Privé : 2, rue de L'église, 71260 Lugny
Tel. priv. : 03 85 33 00 37
E-mail : christian.oddoux@orange.fr
Site internet : www.oddoux.net

Mme PAVEAU Marie-Anne
104, rue des Maraîchers 75020 Paris
Tél. : 01 44 74 75 12
E-mail : marie-anne.paveau@libertysurf.fr

Mme PERRIN Maryse
41, rue Robert 31200 Toulouse
06 75 64 08 14
Maryse-perrin.estarlie@wanadoo.fr

M. PHÉSANS Bertrand
Prof. : 97, boulevard Arago 75014 Paris
Tél. : 01 45 87 21 31
Privé : 27, rue Des laitières 94300 Vincennes
Tél. : 01 48 08 09 42
E-mail : bphesans@teaser.fr

M. PRINCÉ Jean
Privé. : 26 rue Froide - Ryes - 14 400 Bayeux
Tél. : 02 31 22 32 56
E-mail : prince@tiscali.fr

M. RAPPAPORT Sylvain

Prof. : 117, rue du Théâtre 75015 Paris
Tél. : 01 45 77 42 28
Privé : 71, rue Fortineau 41500 Mer
Mme RHEINBOLD Marie
37, rue Fontaines, 31300 Toulouse
Tél. : 05 61 42 53 60
E-mail : marie.rheinbold@numericable.fr

Mme RIGOLLET Marie-Françoise
Prof. : 17, rue des Rosiers, 89100 Sens
Tél. prof. : 03 86 83 05 44
Tél. privé : 03 86 65 37 67
E-mail : marie-fra@neuf.fr

Mme ROOSEN Christine
Tél. : 01 45 59 33 78
E-mail : christine.roosen@wanadoo.fr

Mme SELLÈS-LAGORCE Yvette
Prof. : 36, rue Péfiniaud Dubos, 87100 Limoges
Tél. : 05 55 77 48 68
Privé. : 16, rue Pasteur, 87000 Limoges
Tél. et fax : 05 55 79 39 90
E-mail : yvette.selles@wanadoo.fr

Mme SKIERKOWSKI Michèle
Prof. : 223, rue du Triolet, Bât. C, 34090 Montpellier
Tél. : 04 67 52 22 33
E-mail : michele.skierkowski@free.fr

Mme SÔTTY Annie
Prof. : 187 bis, rue du Val de Saire 50100 Cherbourg
Tel : 02 33 53 45 20
Privé : rue Guillaume Fouace 50760 Reville
Tel : 02 33 53 38 54
E-mail : sotty.annie@wanadoo. Fr

M. VALLON Serge
106. Quai de Tounis, 31000 Toulouse
Tél. : 05 61 52 03 40
Fax : 05 61 33 10 63
E-mail : serge.vallon@numericable.fr
Vst.cemea@wanadoo.fr

Mme WILDER Françoise
227, chemin du Réservoir de Montmaur, 34090 Montpellier
Tél. prof. : 04 67 54 03 04
Tél. privé. : 04 67 54 76 97
Fax. : 04 6 7 54 67 54
E-mail : francoise.wilder@orange.fr

M. WILDER Sean
227, chemin du Réservoir de Montmaur, 34090 Montpellier
Tél. prof. : 04 67 54 03 03
Tél. privé. : 04 67 54 76 97
Fax : 04 67 54 67 54
E-mail : sean.wilder@orange.fr

Annuaire des correspondants de l'Association Mars 2008

Mme AIMEDIEU-LESBATS Martine

29 ter, rue Colbert
13140 Miramas

M. BOURJAC Pascal

81, avenue des minimes
31200 Toulouse

Mme BOENISCH-LESTRADE Marie-Claire

14, résidence du petit Breuil
86000 Poitiers

Mme BRIAL Claudine

17, rue du Mas de Magret
34430 st Jean de Védas

M. BRUTINAUD Bernard

9 bis rue des Cordeliers
18000 Bourges

Mme COLOMBANI Margaret

116, rue du Château
75014 Paris
Tel. : 01 43 21 85 75
e-mail : margaret.colombani@wanadoo.fr

M. DEUTSCH Claude

9, rue des vierges Kerners 56640 Arzon
Tel. : 02 97 53 84 58
e-mail : deuschclaude@neuf.fr

Mme De VANDIERE Renée Ariane

84, boulevard Beaumarchais
75011 Paris

Mme DRAY Monique

4, rue du Clos Notre Dame
63000 Clermont-Ferrand

Mme GARNIER-DUPRE Jacqueline

3, rue de l'école de médecine
34000 Montpellier

M. GROS Michel

16 rue Georges Clémenceau
06400 Cannes

M. LAB Pierre-Henry

127, avenue Jean Jaurès
59 790 Ronchin
Tel : 06 80 06 50 89

Mme LAIDIN Marie

35 bis, rue Victor Hugo
16340 Isle d'Espagnac

M. LAZAR Gilbert

24, Bd Lazare Carnot
31000 Toulouse
Tél. : 05 61 99 66 45
E-mail : gilbert.lazar@orange.fr

M. LEMESIC Peter

19, rue Jules Guesde
34080 Montpellier

Mme LIOUX Claude

Bât. B – 17 avenue d'Assas
34000 Montpellier

Mme MASCLEF Augusta

31, rue des Capucins
59400 Cambrai

M. MASSON André

37, rue Tarin
49100 Angers

Mme RAINHO Elisabeth

1 bis, rue du Figuier
34000 Montpellier

M. SALVAIN Patrick

53, rue de l'Amiral Mouchez
75013 Paris

Mlle SEINE Raymonde

22, rue Saint-Denis
86000 Poitiers

Mme VAQUIE Jeannine

Résidence Vincent Dindy
40, rue Proudhon
63000 Clermont-Ferrand

Agenda

Mars 2008

30 mars 2008
Réunion des cartels
De 9 h30 à 16 heures

Ecole Supérieure de Travail Social
8, Villa du Parc Montsouris
75014 Paris
(code 257 A)

Juin 2008

Séminaire Inter-associatif européen de psychanalyse
"Pourquoi des associations de psychanalyse ?

organisé par Le cercle freudien
6 et 7 juin 2008
à Lille

Dispositif sur la pratique
Retour du cartel d'adresse

Samedi 21 juin 2008

Assemblée générale des CCAF

Dimanche 22 juin 2008

Juillet 2008

Convergencia
"corps et symptôme, inhibition et angoisse"

24-26 juillet 2008
Récife, Brésil

Décembre 2008

Séminaire Inter-associatif européen de psychanalyse

6 et 7 décembre 2008